



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

SETTIMANALE CORSU

# L'INFORMATEUR

## Corse nouvelle

[www.corse-information.info](http://www.corse-information.info)

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 27 décembre 2013 au 9 janvier 2014 - N° 6497 - 63<sup>ème</sup> année



**LAURENT  
MARCANGELI**

*«Nous voulons être des bâtisseurs pour Ajaccio»*



**L'AC Ajaccio et  
le CA Bastia :  
la descente,  
et alors ?**

Page 6



**La Corse :  
terre de  
l'écrit ?**

Page 19



**NAPOLEONE**  
*Bistro chic*

Page 22

**Seguitate a Corsica chì avanza cù  
ICN Informateur Corse Nouvelle  
a referenza pulitica,  
ecunomica è culturale isulana**



Depuis plus de 65 ans, ICN Informateur Corse Nouvelle évolue pour vous informer, faire vivre les projets et les progrès de la Corse...

In u 2014, per l'ICN Informateur Corse Nouvelle serà u veranu u 25 di ghjennaghju di u 2014 cù u numeru speciale 6500 !

## Culture et économie : l'articulation vertueuse



La Corse n'est ni une nostalgie ni un musée, encore moins une «réserve d'indiens» figée dans les plis du passé que visiteraient, l'été, des touristes avides d'exotisme. Sa culture est vivante comme en témoignent les nombreuses manifestations et les festivals qui nous font découvrir la richesse du patrimoine corse.

Chacun connaît les chants polyphoniques popularisés par des groupes comme I Muvrini ou Canta u Populu Corsu. Mais il existe aussi de nombreuses foires rurales qui associent la valorisation des produits et les artisans d'art.

Les fêtes religieuses, comme le Catenacciu à Sartène ou la fête de la Vierge dans le Niolo, nous montrent que la foi est indissociable de l'âme et du patrimoine des Corses. La Corse, - on l'oublie trop souvent -, est

une terre de culture et sa culture est l'un des marqueurs de son identité. Il appartient à chacun, décideurs publics et privés, d'établir le lien entre culture et économie.

Comment concilier la logique du marché fondée sur le profit et la logique de la culture tournée vers la création du lien social ?

C'est ce défi que la Corse doit relever en faisant de sa culture l'un des piliers de son développement économique, car, en valorisant le potentiel économique de sa culture, elle se donne les moyens de rester elle-même.

**ICN Informateur Corse Nouvelle** vous ouvre ses colonnes, dès l'instant que vos projets, vos manifestations, témoignent de l'articulation vertueuse qui existe entre économie et culture. Vos témoignages nous permettront de montrer que la culture est certes la clé de l'identité, mais aussi l'un des vecteurs du développement économique.

**Christian Gambotti**

## Les Vœux pour 2014 Les choix pour l'avenir...

**VŒUX POUR 2014** : L'année se termine et il est temps de vous offrir nos vœux sincères et chaleureux pour 2014. Que chacune et chacun d'entre vous, quelle que soit sa place dans la société, ses responsabilités et ses engagements puisse trouver réconfort, force et encouragement pour agir au mieux dans l'intérêt commun !

Que 2014 apporte à tous nos compatriotes, et bien au-delà, santé, bonheur et prospérité dans leur vie privée comme dans la sphère publique. Puisse cette nouvelle année contribuer à aplanir les inégalités les plus flagrantes, favoriser d'abord ceux qui peinent et ceux qui souffrent, apporter la paix et la sérénité dans nos sociétés déstabilisées par les craintes et les angoisses, victimes ici et là des fureurs criminelles et meurtrières...

Ce serait sans doute trop facile s'il nous était simplement loisible d'envoyer des vœux pour obtenir ce qui

nous paraît à portée de nos mains !

Unissons loyalement nos forces et nos idées pour tenter de changer ce qui fait trébucher les plus faibles, dans nos sociétés minées par l'égoïsme et le rejet de l'autre. Essayons d'être des femmes et des hommes dignes de notre temps.

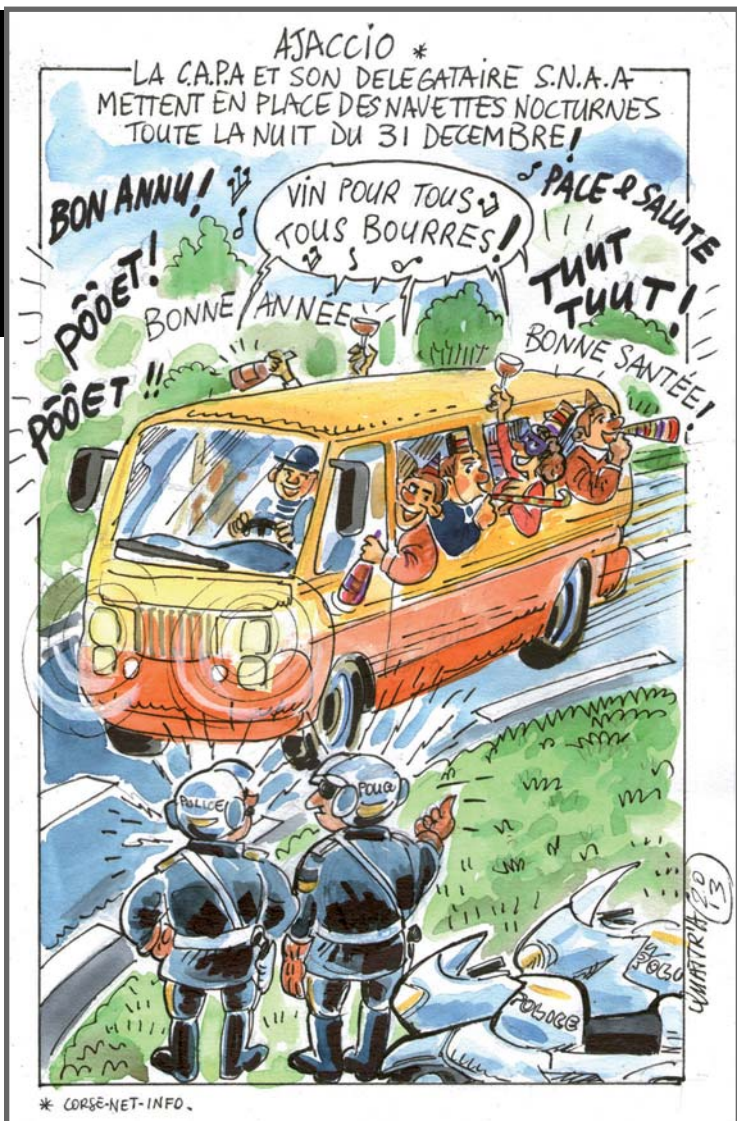
**Les choix pour l'avenir** : Chacun dans son domaine, dans sa vie professionnelle, dans son entreprise aura à cœur de poursuivre son chemin avec énergie.

Quant à nous, nous changerons de forme et d'image pour vous fournir à partir du 24 janvier et du numéro 6500, un compagnon hebdomadaire **ICN Informateur Corse Nouvelle** qui nous le souhaitons cheminera longtemps à vos côtés...



**Paul Aurelli**

Le dessin de la Semaine



## NOS BUREAUX

sont ouverts au 1, rue Miot (2<sup>ème</sup> étage)

du lundi au Vendredi

de 8 heures 45 à 12 heures  
et de 14 heures à 17 heures.

Les appels téléphoniques sont  
reçus durant les mêmes horaires au

**04 95 32 04 40**

En sus, une permanence téléphonique

est à votre disposition

du lundi au vendredi  
de 8 heures à 12 heures 30

et de de 13 heures 30 à 17 heures au

**04 95 32 92 35**

Les télécopies peuvent être reçues  
sans limitation d'horaire au

**04 95 32 02 38**

# Laurent Marcangeli

## «Nous voulons être des bâtisseurs pour Ajaccio»

A trente-trois ans, le jeune député d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud, Laurent Marcangeli, sera à n'en pas douter l'adversaire le plus redoutable pour Simon Renucci, le maire d'Ajaccio sortant, lors du prochain scrutin municipal. Fort de ses succès passés, aux cantonales et aux législatives, ce dernier est devenu le leader naturel de la droite ajaccienne. Eparpillée ces dernières années, cette dernière fera-t-elle bloc autour du jeune candidat ? Laurent Marcangeli lève pour nous le voile sur certains volets de son programme électoral, et de ses projets.



► **Laurent Marcangeli, la campagne commence. Vous attaquez le bilan de Simon Renucci et de son équipe. Mais depuis quelques mois, les bonnes nouvelles s'accumulent pour le maire sortant (nouvel hôpital, Palatinu, site de Saint-Antoine, cuve de gaz du Loretto, citadelle, sondage, etc...). Est-ce une coïncidence selon vous ?**

Je pense que nous devrions voter tous les ans. S'il y avait des élections municipales tous les ans, nous n'aurions peut-être pas perdu autant de temps. Je vous le dis très clairement : ce mandat, à Ajaccio, n'a servi absolument à rien ! Il a été peu utile pour les Ajacciennes et les Ajacciens. Aujourd'hui, le constat est clair. Il y a très peu de réalisations concrètes dont on peut réellement profiter. Vous me parlez du Palatinu. C'est un projet qui a été intégré dans le premier mandat de Marc Marcangeli, qui a ensuite été intégré dans le PEI par un certain Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur à l'époque. Vous me parlez ensuite de l'hôpital. C'est Xavier Bertrand ! Cela a été annoncé, et dévoilé en 2011-2012. Aujourd'hui, on ne fait que poursuivre un certain nombre de choses. Je crois aux symboles, en politique et dans la vie. Les premières pierres, c'est important. Mais je préfère les dernières pierres et les inaugurations.

► **Que proposez-vous donc, pour aller vite dans les grands travaux ?**

Dans un premier temps, nous devons avoir un calendrier d'actions municipales déconnecté du temps électoral. C'est la raison pour laquelle, si je suis élu maire d'Ajaccio, je ne me présenterais plus à aucune élection jusqu'à la fin de mon mandat.

► **C'est un pic que vous envoyez à Simon Renucci ?**

Nous avons un maire qui est resté treize ans aux responsabilités à Ajaccio, et qui a été candidat à huit élections. Cela a beaucoup nuit à la gestion quotidienne de la ville. Alors forcément, aujourd'hui, on s'agite, on se précipite et on gesticule.

► **Peut-on en savoir plus sur la liste que vous présenterez pour ce scrutin ?**

Nous sommes en train de la finaliser. L'équipe se constitue petit à petit, comme vous pouvez le constater lors de nos conférences de presse. J'ai la chance de ne pas être seul et d'être entouré d'hommes et de femmes de qualité qui ont envie de se battre. La liste sera présentée début 2014. Mais ce n'est un secret pour personne que je serai accompagné par mes collègues conseillers généraux, par Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Nathalie Ruggieri, Pierre Cau, Stéphane Vannucci, Jean-Jacques Ferrara, Stéphane Sbraggia. Il y aura également des personnalités nouvelles qui vont nous rejoindre, comme le chanteur Christophe Mondoloni. Mais il y a aussi des accords politiques avec le Comité Central Bonapartiste, l'UDI. Il y aura aussi des surprises que je dévoilerai en temps et en heure.

► **Quel est le message central que vous voulez faire passer dans cette campagne ?**

C'est le «vivre à Ajaccio». Je veux me diriger vers une politique de proximité et travailler sur l'attractivité de notre ville. Ce que nous voulons, c'est faire en sorte que l'on vive mieux à Ajaccio en 2020, qu'en 2014. C'est un objectif qui peut paraître «bateau» lorsqu'on se présente à une élection, mais cela passe forcément par des propositions, des idées et une volonté. Nous avons donc des propositions pour le cadre de vie, pour la propreté. J'aimerais aussi qu'Ajaccio obtienne la labellisation «Villes et Villages fleuris». Notre ville a besoin d'avoir des couleurs, d'être méditerranéenne. Aujourd'hui, Ajaccio est une ville grise, triste et monocole.

► **Vous faites aussi des propositions au niveau du sport. C'est important pour vous ?**

En effet, nous avons la possibilité de faire des sports de pleine nature. Notre patrimoine nous permet cela, avec le golfe d'Ajaccio, nos chemins de randonnée. De grandes compétitions internationales se

déroulent dans des endroits bien moins beaux que le nôtre. Aujourd'hui, j'entends dire que la Ville d'Ajaccio veut entrer dans la citadelle alors qu'elle n'a même pas investi l'ancien CREPS, qui est un équipement important pour la jeunesse de ce pays. Si demain je suis élu maire d'Ajaccio, je ferais en sorte que la Ville participe à ce projet. Le sport est donc important, mais la culture l'est aussi. Il faut créer un grand événement culturel périodique qui manque tant à Ajaccio. Je crois aussi que nous devons avoir une grande réflexion sur l'entreprise. Nous voulons aider toutes celles et tous ceux qui veulent monter des projets privés, et qui sont seuls. Nous voulons regrouper les forces et favoriser les parrainages à ce niveau là. Nous voulons aussi qu'Ajaccio devienne plus compétitif dans le grand marché qu'est la Méditerranée et l'Europe, et même le monde. Tous ces projets seront chiffrés, car nous connaissons les contraintes financières de la ville. Il n'y aura donc pas de propositions mirobolantes d'un point de vue financier.

► **Si l'on en croit François Hollande, la citadelle d'Ajaccio devrait bientôt revenir à la Ville. Cet espace restera-t-il public, ou voulez-vous faire participer le privé ?**

Sur ce sujet précis, je reste dans une logique de réalisme. Vous imaginez les moyens qu'il faut pour que l'édifice reste entièrement dans le domaine public ? La Ville ne peut porter un tel projet qu'en ayant des partenaires. Aujourd'hui, les finances de la Ville nous imposent ce choix. Nous devons donc être à la tête d'un groupement. Soit un groupe d'intérêt public, soit une Société d'Economie Mixte d'Aménagement. La Ville restera majoritaire et aura un droit de veto. Bien entendu, je veux que la puissance publique soit présente à l'intérieur de la citadelle, qu'il y ait des équipements qui permettent de mieux vivre, mais je veux aussi du commerce, de l'artisanat, du logement. Il faut favoriser l'accès à la propriété. Je pense que nous devons aussi nous doter de logements sociaux de haute qualité. C'est ce que je proposerai à mon équipe. Dans le courant du mois de janvier, nous dévoilerons, au cours d'une conférence de presse, notre projet d'aménagement du territoire ajaccien, et la citadelle en fait partie.

*«Ajaccio entre dans une période charnière de son histoire. Il y a un certain nombre de terrains qui peuvent faire l'objet d'aménagements qui vont changer le visage de notre ville»*

► **Avec la citadelle, le fond de baie, l'enfouissement des cuves de gaz du Loretto, les grands travaux du quartier des Salines, ne peut-on pas dire qu'Ajaccio se trouve à un moment clé de son histoire ?**

Je partage votre avis. Ajaccio entre dans une période charnière de son histoire. Il y a un certain nombre de terrains qui peuvent faire l'objet d'aménagements qui vont changer le visage de notre ville. Il faut aussi penser à aménager la zone où se trouve l'actuel hôpital de la Miséricorde. Dans quatre ou cinq ans, lorsque le nouvel hôpital sera construit au Stiletto, il faudra forcément réorganiser cet espace là, qui se trouve au cœur de la ville. Il y a donc un aménagement du territoire à réaliser, et il ne faut pas que ce soit du n'importe quoi. Il faut que ces projets soient en accord avec l'identité ajaccienne et écologiquement assuré. Nous voulons être des bâtisseurs. C'est pour cela que nous nous présentons à l'élection municipale d'Ajaccio.



*«... le signe qu'il y a une crise morale, sociale, économique et philosophique qui traverse ce pays, et même l'Europe. La peur de l'autre a toujours existé, mais c'est quelque chose qu'il faut dépasser et combattre...»*

► **Les électeurs ajacciens se sont portés en masse sur la candidature de Marine Le Pen lors des dernières élections présidentielles. Faut-il tenir compte de cette tendance, et constatez-vous, dans votre quotidien, une montée du racisme à Ajaccio ?**

Quand vous voyez qu'une ministre de la République est comparée à un singe sur des réseaux sociaux par des candidats aux élections, je pense que c'est clair. Il y a un réel problème aujourd'hui. J'ai été très choqué par les événements qui ont touché Christiane Taubira. Ceci dit, c'est pas nouveau. C'est surtout le signe qu'il y a une crise morale, sociale, économique et philosophique qui traverse ce pays, et même l'Europe. La peur de l'autre a toujours existé, mais c'est quelque chose qu'il faut dépasser et combattre, car bien des drames se sont produits dans notre histoire, par la banalisation de certaines pensées ou propos. Maintenant, cette montée du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie, signifie surtout que cette société est malade.

► **Allons droit au but : selon vous le Front National est-il un parti d'extrême-droite ? Quel sera son poids dans la future élection ?**

Le Front National a été créé en 1972 avec Jean-Marie Le Pen et un rassemblement des forces se situant à l'extrême de la droite. On y trouvait des royalistes, des catholiques intégristes voire même certaines personnes qui admettaient avoir participé à la collaboration, et des gens de l'OAS. Voilà l'histoire de ce parti.

A contrario, l'histoire de l'UMP est très claire également. On y retrouve le RPR, l'UNR et le RPF du général De Gaulle. C'est aussi l'UDF de Valéry Giscard d'Estaing et les libéraux. Les partis politiques ont donc une histoire. Alors, aujourd'hui on constate que le Front National essaie de modérer ses propos sur un certain nombre de sujets. Ils sont dans une logique de conquête. En ce qui me concerne, je refuse de condamner les gens qui votent pour le Front National. En revanche, que les choses soient bien claires, quand des leaders du Front National dérapent sur des sujets racistes, xénophobes et antisémites, il faut dénoncer et condamner. Je voudrais enfin m'adresser aux électeurs du FN à Ajaccio, en leur disant que ce vote là ne sert à rien. Je le dis très clairement. Je n'ai rien contre José Risticoni. C'est un homme que j'ai croisé à plusieurs reprises, qui est sympathique et qui, d'ailleurs, était à l'UMP. Mais maintenant, j'attends de voir ses propositions. Vous savez, ce sont surtout mes adversaires qui prient pour que le FN fasse un grand résultat lors du prochain scrutin municipal à Ajaccio. Mais je le dis clairement : il y aura le choix entre l'équipe actuelle et la mienne. C'est tout. Je ne pense pas qu'un troisième larron sorte du chapeau.



## Siamu purtatori di speranza

Presentà l'auguri ghjè sempre un exerciziu appena periculosu. Cunniscimu bè, in a nostra vita persunale cum'è in a nostra vita professionale o in pulitica, u valore di e "decisione di capu d'annu". Di regula, ci disprezzemu da per noi, sacrificandemu si à u massimalisimu capriciosu, quandu ci vulerrebbe à fà prova, à tempu, di più discrezione è di più ustinazione. Si sà dinù ch'ellu hè faciule di ricumandassi à a pensata fatata. Credimu spessu, d'altronde, ch'ellu basta à pensà forte à una cosa per fà la accade, di dichjarà a ragiò per arrestà a viulenza o di parlà per esse intesu. Ci hè un dolu à fà è ancu à rifà senza piantà per sbandunà a pusizione di mazzeru è entre in a "mediucrità" fatale di e cose umane, quandu a pensata è u travagliu si trascinanu a temporalità, quand'è nò pigliemu e cose è l'esseri cum'elli sò, ma ch'un rinuncemu à lascià li induv'elli sò. Cusi pudimu riflette o micca. In tutti casi, per forza o di natura, ghjennaghju hè un mese induve quasi tutti i conti sò rimessi à zeru. Si cerca à girà a pagina è scrive ne un'antra, da riparte d'un passu sicuru versu l'avvene. Malgradu e difficultà di a crisa ecunomica chì ghjè sempre quì, ci vole à move si. Chì i nostri auguri, quist'annu, arrichiscinu più chè mai a nostra determinazione è i nostri impegni per luttà à prò di tuttu ciò chì libereghja, unisce è fà ingrandà l'omu. Ci vole à sorte di a scienza fizione è puru entre in l'azione. Amparà à tirà in ogni stonda a forza necessaria à e nostre lotte, a speranza da cuntribuisce à un mondu più bonu, a pace per tutti i populi, a fratellanza è a solidarietà trà a ghjente. Siamu purtatori di speranza, siamu pasatori di speranza, perchè a speranza hè a cuntagine pusitiva chè nò devimu pregà à u nostru mondu. Siamu ambiziosi, curagiosi è chjappemu l'occasione di rinnovu, ogni upportunità di dibbattitu, ogni spaziu di trasfurmazione di a sucetà. Temimu forte ! Cari lettori, di core, un felice annu novu per voi tutti è i vostri cari... Cù tanti auguri di pace, benesse, riescita è sopr'à tuttu a salute !

## Spartimu sta festa storica

U Capu d'Annu hè a festa a più antica di u mondu. Sò i Babilonesi chì anu cumincià à celebrà la 4 000 anni fà. Tandu, entria in corrispundenza cù a prima Luna Nova, dopu à l'equinoziu di u veranu. In Europa, i Celti facianu Capu d'Annu in l'auturnu, seguitendu un calendariu agriculu è pasturale legatu à u ciclu di e stagione. Si passava cusi in a notte da u 31 d'ottobre à u primu di nuvembre. Dunque, cumu simu ghjunti à fà lu oghje in pienu inguernu ? Dumandemu puru à l'antichi Rumani. Cuntinuavanu, per contu soiu, à celebrà l'annu novu à u mese di marzu, secondu a tradizione urientale. Mà u so calendariu era sempre cambiàtu da i sfarenti imperatori. Hè statu sceltu di sincronizà lu cù u sole. Eppo, in u 46 nanzu à Ghjesu Cristu, Ghjuliu Cesare hà messu in ballu ciò chè nò cunniscimu cumè u "calendariu Ghjulianu" chì hà fattu principià l'annata à u primu di ghjennaghju. Tandu, i Rumani invitavanu à u pranzu i so amichi rigalendusi vasu biancu cù mele, nattere, fichi è fronde di legnu d'oru, cumè auguru di furtuna è di felicità. Eccu l'origine di e strenne ! Cù l'aduzzione universale di u calendariu Gregurianu, vulsutu da u Papa Gregoriu XIII in u 1563, u ghjornu di u primu di ghjennaghju cum'è Capu d'Annu hè statu ricunnisciutu in u mondu sanu...

## L'AC Ajaccio et le CA Bastia : la descente, et alors ?

**A** la lecture du classement des championnats de France de Ligue 1 et de Ligue 2, nous remarquons, avec un amer goût dans la bouche, que deux clubs corses ferment la marche. En Ligue 1, l'ACA a glissé au fil des matchs jusqu'à la lanterne rouge. Les Ours comptent aujourd'hui huit points de retard sur Montpellier, 17e. Un gouffre. A l'étage inférieur, l'escadron noir de Stéphane Rossi n'a de son côté jamais réussi à vraiment décrocher. Avec également 9 points au compteur, les Bastiais sont décrochés, à 10 points du premier sauvé. Là aussi, il faudrait un miracle pour se tirer de ce mauvais pas. Pourtant, l'avenir est-il si noir pour ces deux clubs ?



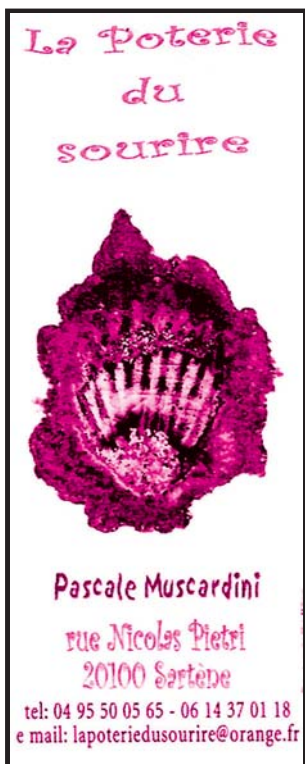
Pour l'AC Ajaccio, la déception est certes grande, mais cela ne remet pas en cause le travail de fond réalisé ses dernières années. Après seize années non stop de professionnalisme (record historique pour un club ajaccien), l'ACA a inauguré son centre de formation, nouvellement agréé. En peu de temps, les formateurs et éducateurs ajacciens ont même réussi à obtenir des résultats plus que satisfaisants, en CFA2, U19 (actuellement en tête de poule sud, réputée la plus relevée de France), U17, et en projetant dans le professionnalisme plusieurs joueurs (Pierazzi, André, et plus récemment Gonçalves, Nadeau et Camara). L'ACA s'est également doté d'un centre d'entraînement composé de locaux et d'équipements divers, et de trois terrains, dont un en synthétique, doté d'une tribune et d'un éclairage et jouxtant le stade François-Coty. Enfin, la dernière tranche des travaux va bientôt commencer, de sorte que le stade Michel-Michel sera inauguré en fin d'année 2014. L'ACA va sans doute descendre en Ligue 2, certes, mais au fil des années, le club présidé par Alain Orsoni aura considérablement renforcé ses fondations, ses structures, au point de ressembler aujourd'hui à un vrai club professionnel. Autant dire que dans ces conditions, et en cas de rétrogradation, les rouges et blancs se sont déjà donnés les moyens de rebondir un jour en Ligue 1. Prévoyants et lucides, les dirigeants acéistes planchent d'ailleurs déjà sur un projet de trois ans pour retrouver l'élite. A moins d'un miracle en mai prochain...

Pour le CA Bastia, la situation est différente. La montée en Ligue 2 n'aura pas permis au club cabiste d'améliorer ses infrastructures. Et pour cause, les joueurs du président Emmanuel s'appuient sur les installations du stade Armand-Cesari de Furiani. Pas de soucis de ce côté là donc. En revanche, cette montée aura sans doute apporté au CAB une notoriété. Une notoriété somme toute modeste dans le monde professionnel, certes, mais qui marque désormais de son empreinte ce club qui gardera, sauf surprise, son statut professionnel l'an prochain, même en cas de relégation en National. Bien entendu, cela constituerait un avantage certain pour l'escadron noir. Les moyens limités du club cabiste et surtout le manque d'expérience de son effectif à ce niveau sont sans doute les raisons des difficultés actuelles. Mais justement, cette saison en Ligue 2, au-delà du symbole que cela représente pour le football corse, aura permis de toucher du doigt le haut niveau, d'engranger de l'expérience à tous les niveaux. De la sphère dirigeante, au staff, jusqu'aux joueurs. Vu sous angle, le pain semble moins noir. Dans cette aventure, le CAB n'a pas perdu son âme, évitant les dangers de la folie des grandeurs, tout en continuant à travailler dans les étages inférieurs.

Il est vrai qu'il reste encore beaucoup de matchs à jouer, pour l'ACA et le CAB, avant la fin de la saison en cours, et peut-être que rien n'est perdu. Le football corse nous a habitué à bien des exploits ces dernières décennies, alors sait-on jamais... Mais dans le cas contraire, nul doute que ces deux clubs semblent avoir encore de beaux jours devant eux.



Informateur Corse Nouvelle - N°6497



## Pace e Saluta

**Auguri di successu e di riuscita cullettiva e individuale per l'annu novu, l'auguri fatti di a Squadra "Annunzie ghjudizarie e legali" di ICN Informateur Corse Nouvelle a tutti i professionisti...**

Autorità pubbliche, Presidenti, Merri, Dirighjenti di Cullettivà territoriale, Presidenti, Magistrati e Cancellieri di Tribunali e Tribunali di Cummerciu. Presidenti e dirighjenti di e Cumpagnie Cunsulare, Cammere di Cummerciu e d'Industria, Cammere di i Mistieri, Cammere d'Agricoltura, di l'Instance Urdinale di e professionne Ghjuridiche e Cuntabile, di i Scalelli di l'Avvucati infiancherizzati a a Corte, di i Nutari, di l'Usceri di Ghjustizia e di l'Urganismi professionnalli ecunomici...

In u 2014, resteremu a u vostru serviziu e continueremu a offrivi i migliori primuri pè l'esecuzione di e vostre cumande. Ghjè sempre a l'uffiziu postu 1 carrughju Miot 20200 BASTIA, a u telefonu **04 95 32 89 92** che saremu dispunibile, ascoltandovi, e, da telecopia **04 95 32 02 38** o da currieru elettronicu [al@informateurcorse.com](mailto:al@informateurcorse.com)

## Bonne et heureuse année 2014

**Vœux de succès et de réussite collective et individuelle pour cette Nouvelle Année 2014 sont les souhaits que formule l'Équipe «Annonces judiciaires et légales» de ICN Informateur Corse Nouvelle pour tous les professionnels...**

Autorités publiques, Présidents, Maires, dirigeants de Collectivités territoriales, Présidents, Magistrats, Greffiers des Tribunaux et Tribunaux de Commerce, Présidents et dirigeants des Compagnies Consulaires, Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres des Métiers, Chambres d'Agriculture, des instances Ordinales des professions Juridiques et Comptables, des Barreaux des Avocats près la Cour, des Notaires, des Huissiers de Justice et des organisations professionnelles économiques...

En 2014, nous demeurerons à votre service et continuerons à vous offrir les meilleurs soins pour l'exécution des instructions que vous nous communiquerez.

C'est toujours sur place aux horaires du bureau au 1, rue Miot, (2<sup>ème</sup> étage)

20200 BASTIA, par téléphone au **04 95 32 89 92** que nous serons disponible à votre écoute, et par télécopie au **04 95 32 02 38**

ou sur notre mail : [al@informateurcorse.com](mailto:al@informateurcorse.com)

● *Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé pour l'année 2014 par Décision gouvernementale à 4,04 €. (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis sur demande aux annonceurs).*

● *Per u 2014, e stabilitu u prezzu di a linia d'annunziu legale dopu decisione guvernamentale di 4,04 €. (Si passerà di listessa manera per a calibratura, puderemu mandà una nota d'infurmazione nant'à stu sugettu à i professionisti chì ne feranu a dumanda).*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Bastia du 21/10/2013, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale** : **FPV SUALI** - **Siège social** : 21, boulevard Paoli - 20200 Bastia. **Capital social** : 1000 euros, en numéraire. **Objet** : Le développement, le financement, la construction et l'exploitation de tous projets d'énergie renouvelable et plus particulièrement le développement, le financement, la construction et l'exploitation d'une installation photovoltaïque située sur la commune de Santo-Pietro-Di-Tenda(20246). **Durée** : 99 ans. **Cession des actions** : Dans l'hypothèse où un associé souhaite accepter une offre faite de bonne foi par un Tiers et portant sur la cession de tout ou partie de ses titres, le cédant s'engage à permettre aux autres associés d'exercer sur les titres cédés un droit de préemption. **Admission aux assemblées et vote** : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. **Président** : **Akuo Corse Energy Solar**, SAS au capital de 37.000 euros, 21 boulevard Paoli, 20200 Bastia, RCS Bastia 808 186 338. **Directeur général** : **M. Christian CHIARI**, 6 Cardo Village 20200 BASTIA. **Commissaire aux comptes Titulaire** : KPMG Audit, département de la société KMPG SA, 1 cours Valmy 92923 Paris la Défense Cedex, RCS NANTERRE 775 726 417. **Commissaire aux comptes Suppléant** : KMPG AUDIT NORD, SAS, 159 avenue de la Marne 59700 MARCQ-EN-BAROEUL, RCS LILLE METROPOLE 512 773 656. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 30 décembre 2013, il a été constitué une société :

**Dénomination sociale** : **IMMOBILIER CALVI**

**Siège social** : Les Hameaux de Calenzana 3, Lieu-dit Camellu, 20214 Calenzana

**Forme** : SARL

**Capital** : 7000 euros

**Objet social** : L'activité d'agence immobilière sous réserve d'obtenir les autorisations administratives nécessaires, notamment l'activité de transactions immobilières, l'activité d'administration de biens et de gestion immobilières, toutes prestations annexes à cette dernière activité, le conseil et l'assistance en matière financière et immobilière.

**Gérance** : Mademoiselle Delphine Benedetti, Les Hameaux de Calenzana 3, Lieu-dit Camellu, 20214 Calenzana

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

Pour avis,

D1976

Société Civile  
Capital : 1000 euros  
Siège : 23, Avenue Impératrice Eugénie  
20000 Ajaccio (Corse du Sud)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte S.S.P. en date à AJACCIO du 18 Décembre 2013, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Forme** : Société Civile

**Dénomination** : **D1976**

**Siège social** : 20000 AJACCIO (CORSE DU SUD) - 23, Avenue Impératrice Eugénie

**Objet** : La Société a pour objet l'acquisition de la propriété ainsi que l'administration de tout bien dont elle deviendra propriétaire

**Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

**Transmission de parts** : Les transmissions de parts sont soumises à l'agrément prévu à l'article 11 des statuts

**Capital** : 1000 €uros divisé en 100 parts de 10 €uros chacune, entièrement libéré

**Apports** : Exclusivement en numéraire

**Gérance** : Est nommé premier Gérant de la Société pour une durée illimitée, Monsieur **Daniel DODDOLI** demeurant à AJACCIO 20000 (CORSE DU SUD) - 1, Rue Général LEVIE.

La Société sera immatriculée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

A PIAZZUCCIA

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : Quartier Mormorana, BP 12  
20290 Borgo

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 16 décembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination sociale** : **A PIAZZUCCIA**

**Siège social** : c/o Didier PAOLI, Quartier Mormorana, BP 12, 20290 Borgo

**Objet social** : La création puis l'exploitation d'un fonds de commerce de glacier, salon de thé, crêperie.

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social** : 1000 euros

**Gérance** : Monsieur **Jean-Pierre GRAZIANI**, demeurant Immeuble TORRICELLA - Bat 3 - 20620 BIGUGLIA. Monsieur **Didier PAOLI**, demeurant Résidence MORMORANA - BP 12 - 20290 BORGIO

**Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, la gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à NICE du 18/12/2013, il a été constitué une société présentant tes caractéristiques suivantes :

**Forme** : SARL

**Dénomination** : **AEGS HOLDING**

**Siège** : BORGHIO DI CODA VOLPE 20233 SISCO

**Objet** : Acquisition, cession, détention et gestion de droits sociaux et titres de sociétés exerçant l'activité de restaurant, brasserie, bar et pizzeria ; assistance administrative, commerciale, comptable, financière et technique et toutes prestations de services en général auprès des filiales.

**Capital** : 2.000 €

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

**Gérant** : **M. Steve EMMANUELLI** demeurant BORGHIO DI CODA VOLPE 20233 SISCO

Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SAS LE 1973

Suivant acte sous seing privé en date du 14 décembre 2013, à Sainte Lucie de Porto-Vecchio, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : **LE 1973**

**Forme sociale** : : Société par actions simplifiée (SAS)

**Capital** : 1000.00 € Euros Société à capital fixe

**Siège social** : RN 198 - 20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio

**Objet** : L'exploitation d'un salon de thé, snack, bar à vins, point chaud, dépôt de pain. Et toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement où être utiles à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

**Durée** : 99 ans à compter de la date d'immatriculation

**Motif de la société** : **M. Loïc MATTEI**

**Immatriculation** : Ajaccio

Le Président.

85 mm

55 mm

Votre publicité ici !

2 parutions sur 2 semaines !

80€.

**Vous ici !**

Format 85 mm x 55 mm - (Une colonne)

Nouveau client = 1 parution offerte en plus !

☎ 06 75 12 93 47

jfa@corse-information.info

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Bastia du 21/10/2013, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : **FPV PRUNELLI** - **Siège social** : 21, boulevard Paoli, 20200 BASTIA. **Capital social** : 1000 euros, en numéraire. **Objet** : Le développement, le financement, la construction et l'exploitation de tous projets d'énergie renouvelable et plus particulièrement le développement, le financement, la construction et l'exploitation d'une installation photovoltaïque située sur la commune de Prunelli di Fiumorbo (20243). **Durée** : 99 ans. **Cession des actions** : Dans l'hypothèse où un associé souhaite accepter une offre faite de bonne foi par un Tiers et portant sur la cession de tout ou partie de ses titres, le cédant s'engage à permettre aux autres associés d'exercer sur les titres cédés un droit de préemption. **Admission aux assemblées et vote** : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. **Président** : **Akuo Corse Energy Solar**, SAS au capital de 37.000 euros, 21, boulevard Paoli 20200 Bastia, RCS Bastia 808 186 338. **Directeur général** : **M. Christian CHIARI**, 6, Cardo Village, 20200 BASTIA. **Commissaire aux comptes Titulaire** : KPMG Audit, département de la société KMPG SA, 1 cours Valmy 92923 Paris la Défense Cedex, RCS NANTERRE 775 726 417. **Commissaire aux comptes Suppléant** : KMPG AUDIT NORD, SAS, 159 avenue de la Marne, 59700 MARCQ-EN-BAROEUL, RCS LILLE METROPOLE 512 773 656. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

AGRUMICORSI

Société par actions simplifiée  
Au capital de 8000 euros  
Siège social : Lieu-dit CUTAGHJOLU,  
20240 Ghisonaccia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à GHISONACCIA du 04 décembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée

**Dénomination** : **AGRUMICORSI**

**Siège** : Lieu-dit CUTAGHJOLU, 20240 Ghisonaccia

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 8000 euros

**Objet** : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles.

**Président** : Monsieur **FOULLERON Fabrice**, demeurant Lieu-dit Cutaghjolu, 20240 Ghisonaccia

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bastia

Pour avis, Le Président

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Propriano du 19/12/2013, enregistré au SIE de Sartène le 20/12/2013, b° n° 2013/495, case n°1, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : **SARL TRANSPORTS CASALABRIVA EXPRESS**

**Objet** : Transport de marchandises, organisation et commissionnaire en transport, location camions et véhicules de transport avec ou sans chauffeur

**Capital** : 120.000 euros

**Siège social** : Mairie de Sollacaro, 20140 Sollacaro

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Ajaccio

**Gérance** : Monsieur **Christophe Hautefeuille**, demeurant 1, Chemin des Gognagues, 13190 Allauch

Pour avis, la gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Biguglia du 21/11/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société Civile Immobilière

**Dénomination sociale** : **GRANDVAL**

**Siège social** : 19, Lotissement l'Orée du Lancone, 20620 BIGUGLIA

**Objet social** : Acquisition, gestion et location de patrimoines immobiliers

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

**Capital social** : 166.000 €uros

**Gérance** : Madame **Sylvie, Marie-Josée AUPEST** (épouse FILIPPI) demeurant 19, Lotissement l'Orée du Lancone, 20620 BIGUGLIA,

**Immatriculation de la Société** au R.C.S. de Bastia

La Gérance,

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, en date du 19 décembre 2013, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée

**Dénomination** : **MARBRIERIE CUBADDA**

**Capital** : 1000 euros

**Siège** : Lotissement Castellaccio, 20220 Monticello

**Objet** : La société a pour objet, directement ou indirectement : La marbrerie

**Durée** : 99 ans

**Président** : **M. Jean Louis CUBADDA** demeurant Lotissement Castellaccio, 20220 MONTICELLO

**Immatriculation** : Au RCS de Bastia.



## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 12 décembre 2013, enregistré au service impôts entreprises de PORTO VECCHIO le 23 décembre 2013, bordereau 2013/449, case n°8, il a été constitué une société :

**Dénomination sociale :** **SCI FRAMA**  
**Siège social :** SARI SOLENZARA (20145) Immeuble Morazzani, chez Marie-Thérèse Morazzani  
**Forme :** Société Civile  
**Capital :** 1.000 euros  
**Objet social :** Acquisition, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement de coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, la vente de terrains ou biens et droits immobiliers.  
**Gérance :** Monsieur **François Mathieu GHIPIONI**, VIX, 20240 VENTISERI et Monsieur **Franck Alexis Antoine**, Route de Sari, 20145 SARI SOLENZARA  
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d' Ajaccio.

N° 13

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 décembre 2013, il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société Civile Immobilière  
**Dénomination sociale :** **ACCEDI**  
**Durée :** 99 ans  
**Siège social :** Chez Monsieur Jean Paul DELPINNA, Capu di Lecci, 20137 Lecci  
**Capital social :** 100,00 €  
**Objet :** La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger, l'acquisition, la construction et la gestion de tous biens immobiliers qui lui sont propres.  
**Président :** Monsieur **LE TENNIER Didier** demeurant, Lieu dit Suartello, Route de Renaghjolo, Palavesa, 20137 Porto-Vecchio.  
**Immatriculation :** Au RCS d' Ajaccio  
 Pour avis - Le gérant

N° 14

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte du 30 décembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** **PATRIMONIO - Résidence Aghjanella 2**  
**Forme :** Société Civile de Construction Vente  
**Objet :** La construction puis la vente en totalité ou par fractions d'immeubles collectifs ou de maisons individuelles à usage principal d'habitation, de leurs annexes et dépendances, et des équipements collectifs destinés au service des occupants de ces immeubles et notamment, l'acquisition, la prise à bail à construction, de terrains ou de volumes dans l'espace, notamment sur le territoire de la commune de PATRIMONIO.  
**Siège social :** Immeuble l'Expo - Av. de la Libération - 20600 Bastia  
**Capital :** 1000 €  
**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bastia.  
**Immatriculation :** au RCS de Bastia (en cours)  
 A l'issue de la signature des statuts, les associés ont désignés comme premier gérant : La société «**LE LOGIS CORSE**» Société Anonyme Coopérative de Production d'Hlm à capital variable.  
**Siège social :** Immeuble l'Expo - Avenue de la libération - 20600 BASTIA - Immatriculée sous le n° 310 288 568 au RCS de BASTIA  
 Représentée par son Directeur Général Monsieur FIESCHI Jacques.  
 Pour avis,

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Afa du 23/12/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par actions simplifiée  
**Dénomination :** **INFINIE NATURE DECO VEGETALE**  
**Siège :** INDV  
**Siège :** Lieu dit Radica 20167 AFA  
**Durée :** Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au R.C.S.  
**Capital :** 5.000 € euros  
**Objet :** Création d'objets de décoration, végétal ou minéral  
**Président :** Monsieur **François FAGIANELLI**, demeurant Lieu dit Radica 20167 Afa  
 La Société sera immatriculée au R.C.S. d' Ajaccio

Pour Avis - Le Président

N° 16

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 6 décembre 2013, il a été constitué une société :

**Dénomination sociale :** **CARIOCAJACCIN**  
**Siège social :** 38, rue Cardinal FESCH, 20000 Ajaccio  
**Forme :** SARL  
**Nom commercial :** Praiaz, Independanteitalia  
**Capital :** 10.000 €  
**Objet social :** COMMERCE DE DETAIL DE LA CHAUSSURE, VETEMENTS ET ACCESSOIRES  
**Gérance :** Monsieur **Jean-Jacques SERRE**, 1200 Saunier Vieux, 83420 La Croix Valmer  
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Ajaccio

Pour avis,

N° 17

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 6 décembre 2013, il a été constitué une société :

**Dénomination sociale :** **TIMEPRAIAZ**  
**Siège social :** 8, rue Pasteur, 20137 Porto Vecchio  
**Forme :** SARL  
**Nom commercial :** Praiaz, Independanteitalia  
**Capital :** 10.000 €  
**Objet social :** COMMERCE DE DETAIL DE LA CHAUSSURE, VETEMENTS ET ACCESSOIRES  
**Gérance :** Monsieur **Jean-Jacques SERRE**, 1200 Saunier Vieux, 83420 La Croix Valmer  
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Ajaccio

N° 18

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casalabriva du 17/12/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par actions simplifiée  
**Dénomination :** **MILLESIMES ET COLLECTIONS**  
**Siège :** Chez Madame Pauline ABBA-TUCCI, Quartier Campana, Village, 20140 Casalabriva  
**Durée :** quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au R.C.S.  
**Capital :** 2.000 € euros  
**Objet :** Achat et vente de vins, vieillissement et stockage de celui-ci,  
**Président :** Monsieur **Jean-Charles, Nicolas ABBATUCCI** demeurant Lieu dit Chiesale, Pont de Calzola, 20140 CASALABRIVA  
 La Société sera immatriculée au R.C.S. d' Ajaccio

Pour Avis,  
Le Président

## ABPM COMPIEGNE

ABPM Avocats  
 Holdiparc 5 - Rue Bellum Villaré  
 Parc Tertiaire de la Croix - BP 70507  
 60205 COMPIEGNE CEDEX

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ZONZA (Corse du Sud) du 20 Décembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société à Responsabilité Limitée  
**Dénomination :** **PIN SOLEIL**  
**Siège :** Résidence "COTE PLAGE" PIANARELLO - Appt 13, 20124 ZONZA  
**Objet :** La parahôtellerie, la location meublée assortie ou non de prestations de services, l'acquisition, la vente, la location nue de tous biens immobiliers à condition qu'elle représente un caractère accessoires à l'activité principale et qu'elle en constitue le complément indissociable, et plus généralement toute activité s'y rapportant, l'activité de marchand de biens ;  
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
**Capital :** 1000 euros  
**Gérance :** Madame **Sylvie BRIGANT** demeurant, 50, Quai Alphonse Le Gallo à BOULOGNE BILLANCOURT (92)  
**Immatriculation de la Société** au RCS d' Ajaccio.

N° 20

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Porto-Vecchio du 15/10/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société par actions simplifiée  
**Dénomination :** **COLOMBANI EMOKE ARCHITECTE**  
**Siège :** 21, Route de Bastia, La Trinité 20137 PORTO VECCHIO  
**Durée :** quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
**Capital :** 40.000 € euros  
**Objet :** L'exercice de la profession d'architecte  
**Président :** Madame **Emöke COLOMBANI** - demeurant 21, Route de Bastia, La Trinité, 20137 PORTO VECCHIO,  
 La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d' Ajaccio.  
 Pour avis - La Présidente

N° 21

## SCI JEAN-FRANCOIS ET HUGO

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07-12-2013 fait à Porto-Vecchio il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société Civile Immobilière  
**Dénomination :** **JEAN-FRANCOIS ET HUGO**  
**Siège social :** LIEU-DIT CORBA BALA - 20137 PORTO VECCHIO.  
**Objet :** La société a pour objet l'acquisition, la construction et la gestion de tous biens immobiliers à usage d'habitation ou professionnel destinés à la location.  
 Plus généralement toutes opérations financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social y compris la prise de participation dans toutes sociétés.  
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
**Capital :** 1000 euros entièrement libéré.  
**Gérant :** Pour une durée illimitée : Monsieur **NAPOLI JACQUES** né le 23-04-1965 à BASTIA (2B), demeurant Lieu dit CORBA BALA - 20137 Porto-Vecchio, de nationalité française ;  
**Immatriculation :** Au registre du commerce et des sociétés d' Ajaccio.  
 Pour avis,  
 la gérance

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 17 décembre 2013, il a été constitué une société :

**Dénomination sociale :** **LA MARLOTTE**  
**Siège social :** Lieu dit PASTORECCIA, 20235 CASTELLO-DI-ROSTINO  
**Forme :** Société Civile Immobilière  
**Siège :** LA MARLOTTE  
**Capital :** 1000 EUR  
**Objet social :** Location d'immeubles  
**Gérant :** Madame **FREDERIQUE CHANCY EP LACOMBE**, Lieu dit Pastoreccia, 20235 CASTELLO-DI-ROSTINO  
**Cessions de parts sociales :** Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale  
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

N° 23

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 19/12/2013, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** **Institut Corse de Formation**  
**Objet social :** La société a pour objet la formation des élus, la formation professionnelle, l'enseignement et la formation à destination de tous publics.  
**Siège social :** Plaine de PERI, lieu-dit confina, 20167 PERI  
**Capital :** 1000,00 euros  
**Durée :** 99 ans  
**Président :** Mme **Carine ARRIGHI-FOUREAU**, plaine de PERI, lieu-dit confina 20167 PERI  
**Immatriculation** au RCS d' Ajaccio.

N° 24

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 6 décembre 2013, il a été constitué une société :

**Dénomination sociale :** **PRAIAZNOTE 2A**  
**Siège social :** 18 rue Camille de Rocca, 20137 Porto Vecchio  
**Forme :** SARL  
**Nom commercial :** Praiaz, italia independance  
**Capital :** 10000 EUR  
**Objet social :** COMMERCE DE DETAIL DE LA CHAUSSURE, VETEMENTS ET ACCESSOIRES  
**Gérance :** Monsieur **Jean-Jacques SERRE**, 1200 Saunier Vieux, 83420 La Croix Valmer  
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Ajaccio

**Votre publicité ici !**

2 parutions sur 2 semaines !

**40€**

Format 45 mm x 55 mm - (Une colonne)  
 Nouveau client = 1 parution offerte en plus !

☎ 06 75 12 93 47  
 jfa@corse-information.info

N° 25

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SASU : "**ASTRAGALE Architectures**" au capital de 2000 EUR  
**Siège social :** Piazza di a chjappa - Penta village - 20213 Penta di Casinca  
**Objet :** L'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste et en particulier de la fonction de maître d'oeuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.  
**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bastia  
**Gérant :** M. **BRUNSTEIN MARC** demeurant piazza di a chjappa - Penta village - 20213 Penta di Casinca, nommé pour une durée indéterminée.

**3T**

Société Civile au capital de 2.785.200 euros  
Siège social : chez Monsieur Paul TROJANI  
5, allée des Martinets, Tinturaghju  
20600 Furiani

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Furiani du 16 décembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société Civile

**Dénomination sociale :** 3T

**Siège social :** chez Monsieur Paul TROJANI, 5, allée des Martinets, Tinturaghju, 20600 Furiani

**Objet social :** Société holding animatrice de groupe.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

**Capital social :** 2.785.200 euros, constitué à concurrence de 987 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 2.784.213 euros au moyen de l'apport de droits sociaux.

**Gérance :** Monsieur Paul TROJANI (demeurant à FURIANI (20600)), 5, allée des Martinets, Tinturaghju), et Monsieur Pascal TROJANI (demeurant à BIGUGLIA (20620), hameau d'Ortale, route de Rutali)

**Clauses relatives aux cessions de parts :** Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. **Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

La gérance,

**MODIFICATION GERANT**

N° 27

**S.C.P. Patrick FOUQUET,  
Béatrice DOMINICI,  
Corinne FOUQUET**

**ANTONIOTTI,**  
Notaires associés  
20200 VILLE DE PIETRABUGNO,  
Toga, Immeuble le Napoléon

Aux termes d'un acte reçu par Me Béatrice DOMINICI, notaire associé à VILLE-DE-PIETRABUGNO, le 12 Décembre 2013, enregistré le 19 Décembre 2013, Bordereau n°2013/1480, Case n°1, il a été constaté le changement de gérant de la société dénommée **SCI CORINNE**, Société Civile Immobilière, au capital de 762,24 €, ayant son siège social à 20290 BORGIO, Parc de Purettonne, Allée Bleue, immatriculée au RCS de BASTIA sous le numéro 411.478.308

\* **Ancien gérant :** Monsieur Maurice Pierre Michel ROMÉYER-DHERBEY, demeurant à BORGIO (20290) Mare e Monte, 78, Route du Monte Cinto. Né à BASTIA (20200) le 01 juillet 1953.

\* **Nouveau gérant :** Madame Corinne Françoise GAUTHIER épouse de Monsieur Maurice Pierre Michel ROMÉYER-DHERBEY, demeurant à BORGIO (20290) Mare e Monte, 78, Route du Monte Cinto. Née à ETAMPES (91150) le 17 septembre 1964.

Le nouveau gérant exercera ses fonctions conformément aux pouvoirs qui lui sont dévolus aux termes des statuts.

Pour insertion. Me Béatrice DOMINICI.

N° 28

**KALLISTE IMMOBILIER**

SARL au capital de 8000  
Siège social : Pont de Castirla  
Ponte-Leccia, 20218 Morosaglia  
512 067 091 RCS de Bastia

L'AGE du 18/12/2013 a nommé en qualité de gérant M. PIERAGGI PAUL LOUIS, demeurant PONT DE CASTIRLA, 20218 Morosaglia en remplacement de Mme GAZZANIGA NATHALIE, à compter du 21/12/2013.

Modification au RCS de Bastia.

**ANCORA**

RCS Bastia 439 290 065

L'Assemblée générale extraordinaire du 01-12-2013 a voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

1 - A compter du 01-12-2013, les gérants ne sont plus statutaires.

2 - A compter du 01-12-2013 à 0 heure Monsieur EMMANUELLI Antoine, né le 07-07-1957 à Bastia (2B) demeurant Villa Saint Antoine - 21, BD Benoîte Danesi - 20200 BASTIA, de nationalité française, est nommé gérant de la société pour une durée illimitée. Il remplace Monsieur EMMANUELLI Petru-Maria démissionnaire avec effet au 30-11-2013 à minuit, pour convenances personnelles.

- L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, la gérance

N° 30

**SILAO**

Société à Responsabilité Limitée  
Capital : 5000 Euros  
Siège social : Place de la Mairie - 20167 Alata  
R.C.S. Ajaccio B 537 750 606

Suivant décision du 18 Décembre 2013, l'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur Emmanuel SICURANI demeurant à AJACCIO, avenue Nicolas PERALDI, de ses fonctions de co-gérant. Cette démission sera effective le 31 Décembre 2013.

Mademoiselle Laora SICURANI assume seule la gérance de la Société.

Pour avis,

N° 31

**SARL TAVERA TRAVAUX**

SARL au capital de 7.500 Euros  
Siège social : Lieu dit Ceppu  
20163 Tavera - 452 048 986 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2013, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Mlle Marie-Thérèse BASTIANAGGI de démissionner de ses fonctions de gérante et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Paul, Marie BASTIANAGGI, demeurant Lieu dit Ceppu, 20163 TAVERA, pour une durée illimitée à compter du 01/07/2013.

L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.  
Le nom de Mlle Marie-Thérèse BASTIANAGGI a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Monsieur Paul, Marie BASTIANAGGI.

Pour avis - La Gérance



N° 32

**SCI CORSE INVEST**

Société Civile au capital de 200 euros  
12, rue Saint Jean Baptiste  
20169 Bonifacio  
RCS Ajaccio : B 750 240 020

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2013, la collectivité des associés a nommé Mademoiselle Quere Magali, née le 27 janvier 1983 à Bonifacio, demeurant, 11, rue Saint Jean Baptiste, 20169 Bonifacio, **Gérant** de la société pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Robin Antoine, démissionnaire.

Pour avis, la gérance.

**MODIFICATION  
SIEGE SOCIAL**

N° 33

**DOMAINE DE PIETRELLA**

SARL au capital de 10.000 Euros  
Siège social : Lieu dit Cavone,  
Chai de Baléone - 20167 Afa  
RCS Ajaccio 534 080 429

Aux termes d'une décision en date du 16/12/2013, la gérance de la Société à Responsabilité Limitée DOMAINE DE PIETRELLA a décidé de transférer le siège social du Lieu dit Cavone, Chai de Baléone, 20167 Afa au **Lieu dit Cavone, Chai de Baléone, 20167 MEZZAVIA (commune d'Afa)** à compter du 01/12/2013, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis - La Gérance

N° 34

**AVIS**

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 2/12/2013, le siège social de la société **RIVIERA ENERGIE**, SARL au capital de 1000 €, Hameau de Morta, 20243 PRUNELLI DI FIUMORBO (RCS BASTIA 509 934 063), a été transféré à **ST LAURENT DU VAR (06700), Parc de la Tour des Iscles, 947 ch des Iscles**. Les formalités de dépôt et de nouvelle immatriculation seront effectuées au RCS D'ANTIBES, dont dépendra désormais la société.

Pour avis, La gérance.

N° 35

**VINS SELECTION PH K**

SARL au capital de 100 Euros  
Siège social : Lieu-dit Morta Majo,  
20253 Patrimonio - 752 854 372 RCS Bastia

Par AGE du 12 décembre 2013, il a été décidé de transférer le siège social **chez Cese Domiciliation Commerciale, 9 avenue Verdier, 92120 MONTRouGE**, à compter du même jour. Radiation au RCS de BASTIA et immatriculation au RCS de NANTERRE

**MODIFICATION  
CAPITAL SOCIAL**

N° 36

**CORSE ISOPLAQUAGE**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 500 euros  
Siège Social : Lotissement Pietrosella  
Villa 32 - 20167 Alata - Ajaccio R.C.S 500 809 280

**AVIS**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date à Alata du 20 décembre 2012, le capital de la SARL Corse Isoplaquage a été porté de 500,00 € (cinq cents euros) à 10.000,00 (dix mille euros) par incorporation d'une somme figurant au compte « Réserves facultatives ».

La valeur nominale des parts sociales de la société a été portée corrélativement de 5,00 € (cinq euros) à 100,00 € (cent euros).

L'article 7 des statuts a été modifié comme suit :

**\* Ancienne rédaction :****ARTICLE 7 : CAPITAL SOCIAL :**

Le capital social est fixé à la somme de 500 Euros. Il est divisé en 100 parts de 5 euros chacune, souscrites en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux dans la proportion de leurs apports respectifs, à savoir :

**\* Nouvelle rédaction :****ARTICLE 7 : CAPITAL SOCIAL :**

Aux termes de l'acte constitutif de la société et de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société en date du 20 décembre 2012, le capital social est fixé à la somme de 10.000,00 € (dix mille euros). Il est divisé en 100 parts de 100,00 € (cent euros) chacune, souscrites en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux dans la proportion de leurs apports respectifs, à savoir :

Le reste de l'article demeurant inchangé

Le gérant,

**SAS RESTONICA  
VOYAGES,**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 15.500 euros  
Siège Social : 28, Cours Paoli  
20250 Corte - R.C.S. Bastia B 794 147 116

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 26.12.2013, il a été décidé une augmentation de capital de 20.000 euros par souscription en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

\* **Ancienne mention - Capital :**  
15.500 euros

\* **Nouvelle mention - Capital :**  
35.500 euros  
**RCS :** Bastia

Pour avis,

N° 38

**AVIS**

Par AGE du 20 novembre 2013, les associés de la société **"SAINTE ANNE"** SARL au capital de 1000 EUR dont le siège est à PENTA DI CASINCA (20213) - ZA de Folelli, BP 54, (503 199 127 RCS BASTIA), ont décidé d'augmenter le capital social de la somme de 1000 EUR par apports en numéraire. **Nouveau capital :** 2000 EUR. Les articles 6, 7 et 8 des statuts sont modifiés en conséquence. L'inscription modificative sera faite au RCS de Bastia.

**MODIFICATION  
OBJET SOCIAL**

N° 39

**SARL GETAC**

Capital : 7500 euros  
Siège social : Ld Dispensa  
20230 San Giuliano

**MODIFICATION  
OBJET SOCIAL**

**Objet :** La réalisation par tout moyen de tous travaux terrestre ou immergé et action liés à l'aménagement des eaux de baignade, des plages et du littoral, des eaux de mouillages, des cours d'eau, des surfaces humides, ports de plaisances, de toutes activités concernant la vente, l'installation ou la mise à disposition nécessitant des barges flottantes (événementiel sur barge, événementiel pyrotechnique sur barge, barge loisir, barge de travail, etc.) et d'aménagement de structures de loisirs flottantes ou non flottantes, de toute réhabilitation terrestre (nettoyage décharges sauvage, débroussaillage divers, ...) ainsi que toute étude se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Le reste de l'article reste inchangé.

06 13 98 07 10



N° 40

**MUFraggi CONSEIL**

Siège : "M.J.P. CONSEIL"  
S.A.R.L. au capital de 1.206.000 Euros  
Siège social : 44, Allée du Maquis  
20166 Pietrosella  
R.C.S. : Ajaccio 483 313 862

Aux termes d'une délibération en date du 03/12/2013, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de "Acquisition, gestion et location de patrimoines immobiliers" et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis,  
La Gérance.

**AVIS**

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 28/06/2013, l'objet social de la société **RIVIERA ENERGIE**, SARL au capital de 1000 € dont le siège social est Hameau de Morta, 20243 PRUNELLI DI FIUMORBO (RCS BASTIA 509 934 063), a été modifié pour être désormais : Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS de Bastia.

Pour avis, La gérance.

**MODIFICATIONS STATUTAIRES**

N° 42

**SCI SOL**

Société Civile au capital de 1524,49 €  
Siège social : Route d'Antisanti  
20270 Aleria - 429 987 332 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal du 30 novembre 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de transformer la Société en Société en nom collectif à compter du 30 novembre 2013,

- de modifier l'objet social pour y adjoindre : la location en meublé ; professionnelle ou non ; l'acquisition de meubles, équipements et aménagements destinés à garnir les locaux ; la gestion des locaux sous toute ses formes, incluant la location par bail commercial, l'activité hôtelière ou para-hôtelière ; incluant ou non la fourniture de prestations telles que le petit-déjeuner, le nettoyage des locaux, la mise à disposition du linge de maison, l'accueil de la clientèle.

- de prendre acte de la démission, de Monsieur Clithen GUILLOT de sa fonction de gérant.

- de nommer CLIO GESTION, Société civile au capital de 1524,49 € ayant son siège social Route d'Antisanti, 20270 ALERIA, RCS Bastia D 384 621 470 représentée par Monsieur Even GUILLOT demeurant Route d'Antisanti 20270 Aleria. La société CLIO GESTION est aussi associée unique.

- de procéder à une refonte complète des statuts.

Mention au RCS de Bastia.



N° 43

**OPTIQUE BALAGNE**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7622,45 euros  
Siège social : Immeuble San Angelo  
20220 Ile-Rousse  
R.C.S de Bastia n° 392 569 034

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2013,

\* Madame BOULANGER Capucine a été nommée Gérante en remplacement de Monsieur BOULANGER Serge, démissionnaire pour motifs personnels, à compter du 1er novembre 2013. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

**\* Ancienne mention :**

**Gérance :** Monsieur BOULANGER Serge, demeurant à Monticello - 20220 Ile Rousse.

**\* Nouvelle mention :**

**Gérance :** Madame BOULANGER Capucine, demeurant chemin de l'Ortale à Monticello - 20220 Ile Rousse. Le capital social a été augmenté de 42.377,55 euros par incorporation de réserves, et le nombre de parts passé de 500 à 5000. L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence.

**\* Ancienne mention**

**Capital :** 7622,45 euros divisé en 500 parts.

**\* Nouvelle mention**

**Capital :** 50.000 euros divisé en 5000 parts.

**BERNARD DESVIGNES ET FILS-CAMPING BELLA VISTA**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 11.750 euros  
Siège social : Route de Pietra Maggiore  
20260 Calvi  
R.C.S. de Bastia n° 389 548 496

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2013, il résulte que :

La dénomination de la société est modifiée, portant modification de l'article 3 des statuts :

- **Anciennement :** Bernard Desvignes et Fils - Camping Bella-Vista

- **Nouvellement :** Camping Bella-Vista  
Le capital a été augmenté de 19.300 (dix-neuf mille trois cents) euros, pour être porté à 31.050 (trente et un mille cinq cents) euros, par apport en nature. Les articles 7 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.

**\* Ancienne mention :**

**Capital :** 11.750 euros, divisé en 4700 parts de 2,50 euros chacune.

**\* Nouvelle mention**

**Capital :** 31.050 euros, divisé en 12.420 parts de 2,50 euros chacune.

Mention sera faite au RCS de Bastia

Pour avis,

N° 45

**CANOPY-ASTEROPE**

SARL au capital de €100  
Siège social : 131 bd de Sébastopol,  
75002 Paris  
529 859 548 RCS Paris

L'AGM en date et à effet du 19.12.2013 a : transféré le siège social du 131, bd de Sébastopol, 75002 Paris au **Village, 20251 Pancheraccia** et modifié corrélativement l'article 4 des statuts, nommé en qualité de gérant, M. Michael Coudyser, 6, rue Hoche, 78000 Versailles, en remplacement de M. Fabrizio Nastro démissionnaire. La société sera désormais immatriculée au RCS de Bastia.

**VENTE DE FONDS DE COMMERCE**

N° 46

**B. LEONELLI**

Avocat - 5, Rue César Campinchi  
20200 Bastia  
Tél. 04.95.31.69.67/Télécopie 04.95.32.79.15

**VENTE DE FONDS DE COMMERCE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BASTIA du 19 Décembre 2013, enregistré à BASTIA le 20 décembre 2013, Bordereau n°2013/1481, Case n°1, la Société « **BOULANGERIE FIOR DI MACCHIA** » SARL au capital de 7.622,45 € dont le siège social est à BASTIA (20200) Fior di Macchia - Chemin du Forcone, a cédé à la Société « **VALERY PANIFICATION** », société à responsabilité limitée au capital de 22.867,35 € dont le siège social est à BRANDO (20222) lieu-dit « E Canne » POZZO VILLAGE, un fonds de commerce de dépôt de pain, vente de pâtisseries, viennoiseries à l'enseigne « **Boulangerie Pâtisserie AGOSTINI Daniel** », exploité à ERBALUNGA (20222) BRANDO, moyennant le Prix de 170.000 €, s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour la somme de 151.427,00 €

- Au matériel pour la somme de 18.573,00 €

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 21 décembre 2013.

Les oppositions seront reçues auprès de Maître Barthélemy LEONELLI Avocat, à BASTIA (20200) 5 rue César Campinchi, où il a été fait à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion,

L'Acquéreur.

**AVIS**

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 19 décembre 2013 enregistré le 20 décembre 2013 au Service des Impôts des Entreprises d'Ajaccio, bordereau numéro 2013/1007, case numéro 5, la société PROCOP SARL, au capital de 5000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le numéro 531683415, domiciliée 5, rue du Roi de Rome, 20000 AJACCIO représentée par GALEANI Lucien, a cédé à la société SARL NIELUCCIU, au capital de 1000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le numéro 798138897, domiciliée 5, rue du roi de Rome, représentée par Stéphane SANSONNETTI, un fonds de commerce de restauration rapide, snack, Glacier, Crêperie, sis et exploité 5, rue du Roi de Rome, 20000 Ajaccio, comprenant la clientèle, l'achalandage, le nom commercial et l'enseigne y attachés, le droit à la jouissance des locaux dans lesquels est exploité le fonds, le mobilier, le matériel servant à son exploitation, ainsi que les agencements et toutes installations, les marchandises et les consommables. L'entrée en jouissance a été fixée au 19 décembre 2013.

La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 61.000 Euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales.

Pour la réception des oppositions élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité à Me Marc MONDOLONI, Place de Gaulle, Diamant I, 20000 AJACCIO.

**CESSION DROIT AU BAIL**

N° 48

**B. LEONELLI**

Avocat - 5, Rue César Campinchi  
20200 Bastia  
Tél 04.95.31.69.67/Télécopie 04.95.32.79.15

**CESSION DE DROIT AU BAIL**

Suivant acte S.S.P en date du 24 décembre 2013, enregistré à BASTIA le 26 décembre 2013, Bordereau n°2013/1495, Case n° 8, la « **SOCIETE FRANCK ALBERTINI** » dont le siège social est à BASTIA (20200) Bd du Fango - Imm. Le Forum a cédé à la Société « **BODY PRESTIGE** », SARL au capital de 1,000 € dont le siège social est à CANALE - 20200 - SAN MARTINO DI LOTA, le droit au bail de locaux dans lesquels la SOCIETE FRANCK ALBERTINI exploitait une salle de gymnastique, sauna vente d'articles de sport et produits diététiques sis à BASTIA (20200) Bd du Fango - Immeuble Le Forum, moyennant le prix de 150.000 €.

La prise en jouissance a été fixée au 24 décembre 2013. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales auprès de Maître B. LEONELLI, avocat à BASTIA (20200) 5, Rue César Campinchi, où il a été fait à cette fin, élection de domicile.

Pour unique insertion.

**LOCATION GERANCE FIN DE GERANCE**

N° 49

**LOCATION GERANCE**

Suivant acte S.S.P. en date à ZILIA du 01/01/2014 enregistré à ZILIA le 01/01/2014, M. SANTELLI JEAN CLAUDE demeurant à ZILIA a donné en location gérance à la Société SODDU ISABELLE demeurant ZILIA, un fonds de commerce de BAR à l'enseigne **MONTEGROSSU** sise et exploité à ZILIA pour une durée de 1 AN à compter du 01/01/2014, renouvelable par tacite reconduction.

**FIN LOCATION GERANCE**

Suivant acte sous seing privé en date du 20 décembre 2013, la SARL Corse Auto Sphère, siège social Station service des Padule, 20260 Calvi, RCS Bastia 528502222, a mis fin au contrat de location gérance donné par la SARL STATION SERVICE DES PADULE, siège social SA CANAZZI ET FILS, RN 193, 20600 Furiani, SIREN 390900421, d'un fonds de commerce de station service, entretien véhicules, boutique, sis LD les Padule, 20260 Calvi, à compter du 31 décembre 2013.

Fait à Calvi, le 20 décembre 2013.

N° 51

**GERANCE LIBRE DE FONDS DE COMMERCE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 décembre 2013 à Funtanone de Vignale, Monsieur MORACCHINI Noël, demeurant Lt Funtanone - 20290 VIGNALE, a donné en location gérance à Monsieur VENDASI Yannick, demeurant 36, lot l'Orangerie - 20290 LUCCIANA, un fonds de commerce de débit de boissons IVème catégorie et restauration traditionnelle à l'enseigne **A CASA NOSTRA** situé et exploité à Funtanone - 20290 VIGNALE, pour une durée d'un an (renouvelable), à compter du 01 décembre 2013.

Pour insertion unique,



N° 52

**FIN DE GERANCE LIBRE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à VIGNALE du 15 novembre 2013, contrat de gérance libre conclu entre Monsieur MORACCHINI Noël et Monsieur CAPOROSSI Dominique concernant le fonds de commerce de débit de boissons IV catégorie et restauration traditionnelle à l'enseigne "A CASA NOSTRA", situé et exploité à Funtanone, a été résilié d'un commun accord avec effet au 30 novembre 2013.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière date des publications légales par Monsieur MORACCHINI Noël à son domicile : Lt Funtanone de Vignale - 20290 Vignale.

**DISSOLUTION LIQUIDATION**

N° 53

**B. LEONELLI**

Avocat - 5, Rue César Campinchi  
20200 Bastia  
Tél 04.95.31.69.67/Télécopie 04.95.32.79.15

**CHJARA**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 7.500 €  
Siège social : 3, Bd H. de Montera  
(20200) Bastia  
R.C.S : Bastia N° B 518 847 348

L'assemblée générale des associés en date du 23 décembre 2013 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de Monsieur Noël AGUZZI, liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Le liquidateur.

## ALC CONSULTANTS INTERNATIONAUX

Sarl à associé unique au capital de 1000 €  
Siège social : Villa le jardin d'Alice,  
Hameau de Partine,  
20200 Santa-Maria-di-Lota  
509 700 811 RCS de Bastia

### AVIS DE DISSOLUTION

La dissolution anticipée de la société pour absence d'activité, suivie de sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, de la société ALC CONSULTANTS INTERNATIONAUX et a été décidée par l'associé unique avec effet rétroactif au 31/12/2011, suivant procès-verbal en date du 15 décembre 2013 enregistré à Bastia le 23/12/2013, bordereau 2013/1485, case 13. Le liquidateur est l'associé unique, M. CHARLES Alain, demeurant Villa le jardin d'Alice, hameau de Partine, 20200 Santa-Maria-di-Lota, qui a fixé le siège de liquidation au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à cette dissolution sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

## LA GUAGNAISE

S.A.R.L. au capital de 1.525 €uros  
Siège social : Centre Commercial La Plaine,  
Ldt Effrico - Sarrola Carcopino  
20167 Mezzavia  
R.C.S. : Ajaccio 414 724 054

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 01/12/2013, la société "SOCIETE HOTELIERE DE LA GRAVONE", sigle : "SOHOGRA", S.A.R.L. au capital de 7.623 €uros, dont le siège social est Lieu dit Piscia, Plaine de Peri, 20167 MEZZAVIA, immatriculée au R.C.S. d'Ajaccio sous le numéro 950 357 061, a, en sa qualité d'associée unique de la société "LA GUAGNAISE", décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société "LA GUAGNAISE" peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

## CUMA REGIONALE CORSE

Siège social : Lycée agricole de Sartène  
Route de Levie - BP 32 - 20100 Sartène  
RCS Ajaccio : 519 202 113

### AVIS DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 25 novembre 2013 a décidé de la dissolution anticipée de la société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable.

La dissolution a pour cause la cessation d'activité.

M. TREBOR Fabrice a été nommé liquidateur. L'assemblée lui a conféré les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux attribués à l'assemblée générale, pour réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le lieu où la correspondance et les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés est fixé au siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis,  
le liquidateur.

## SEBELIA

Société Civile Immobilière  
Au capital de 1.000 €uros  
en liquidation amiable  
Siège social : route de Paomia  
20130 Cargèse - RCS. Ajaccio 521 276 501

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale réunie extraordinairement en date du 10 décembre 2013, enregistrée au SIE d'Ajaccio le 20 décembre 2013, bordereau n° 2013/1007, case n° 6, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation, ainsi que la disparition de la personnalité morale de la société. Les comptes de liquidation ainsi que la décision prise par les associés seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis - Le liquidateur

### DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'an deux mille treize et le 26 octobre à 17 heures, les associés de la SARL SP ELEC, au capital de 3000 Euros dont le siège social est à ISOLACCIU-DI-FIUMORBU (20243) à Pietrapola, immatriculée au RCS N° 2007 B 425, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur convocation qui leur a été faite par le gérant selon lettre en date du 10 octobre 2013. L'A.G.E. réunie le 26 octobre 2013 a décidé la dissolution anticipée de la société avec effet au 30 septembre 2013 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme SIEPAIO Marie-France, demeurant lieu-dit Mandriolu 20243 PRUNELLI DI FIUMORBU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur.

Pour avis,  
le liquidateur.

**Votre publicité ici !**

2 parutions sur 2 semaines !

**40€.** *Nouveaux !*

Format 45 mm x 55 mm - (Une colonne)  
Nouvel client = 1 parution offerte en plus !

☎ 06 75 12 93 47  
jfa@corse-information.info

## L'OLMO

S.A.R.L. au capital de 1.500 €uros  
Siège social : Lieu dit Piscia, Plaine de Peri  
20167 Peri - R.C.S. Ajaccio : 481 299 840

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 01/12/2013, la société "SOCIETE HOTELIERE DE LA GRAVONA", sigle "SOHOGRA", S.A.R.L. au capital de 7.623 €uros, dont le siège social est Lieu dit Piscia, Plaine de Peri, 20167 PERI, immatriculée au R.C.S. d'Ajaccio sous le numéro 950 357 061, a, en sa qualité d'associée unique de la société "L'OLMO", décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société "L'OLMO" peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

## POURSUITE DE L'ACTIVITE SOCIALE

### IMPACT-INVEST

S.A.R.L. au capital de 2.000 €uros  
Siège social : 11, rue de la citadelle  
20137 Porto-Vecchio - RCS Ajaccio 523 841 823

Aux termes d'une décision en date du 04/09/2013, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis - La Gérance

Denis Casalta  
Apiculteur

20117 - Ocana  
tél. fax 04 95 23 83 88

*jardindesabeillesorange.fr*



le Jardin  
des Abeilles

Miel de Corse - Miele di Corsica  
APPELLATION ORIGINE CONTROLEE

### DON CESAR

S.C.I au Capital de 1.525 €uros  
Siège Social : Lieu dit La Sauvagie  
20137 Porto-Vecchio - RCS Ajaccio 432 137 081

Aux termes d'une délibération en date du 28/11/2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis - La Gérance

### GRAND SUD DEVELOPPEMENT

SARL au capital de 500 euros  
Siège social : Zone Industrielle de Murtone  
20137 Porto-Vecchio - 533 807 830 RCS Ajaccio

Appelée à se prononcer en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, l'associée unique, par délibération en date du 28/10/2013, n'a pas décidé la dissolution anticipée de la société qui poursuit son activité et doit reconstituer ses capitaux propres dans le délai légal.

Pour avis - Le gérant

### MODIFICATION PRESIDENT

### G M T I

S.A.S. au capital de 107.400 €uros  
Siège social : Lieu dit Arutoli,  
Lotissement Liacanti - Route de l'Ospédale  
20137 Porto-Vecchio  
R.C.S. : Ajaccio 440 903 060

Aux termes d'une décision de l'actionnaire unique en date du 01/10/2013 :  
- La Société "S.L.P.", S.A.R.L. au capital de 3.000 €uros, ayant son siège social Lieu dit Arutoli, Lotissement Liacanti, Route de l'Ospédale 20137 PORTO VECCHIO, immatriculée au R.C.S. d'Ajaccio sous le numéro 797 543 048, représentée par Mme Pauline VELA (épouse MARINGONI), a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Jean-François BARSOCCHI, démissionnaire, à compter du 01/10/2013

Pour avis - Le Président

## CORSICA FERRIES FRANCE

Société par actions simplifiée  
Au capital de 4.627.125 euros  
Siège social : 5, bis rue Chanoine Leschi  
20200 Bastia - 496 320 151 RCS Bastia

Suivant délibération de l'Assemblée générale du 12 décembre 2013, il résulte que : L'assemblée générale décide de mettre fin par anticipation au mandat de Président de M. Pascal LOTA et nomme la société LOTA MARITIME SA, Villa Serena - Cardo - 20200 Bastia, en qualité de Président de la SAS CORSICA FERRIES FRANCE. La Société LOTA MARITIME SA sera représentée de manière permanente par son Président du Directeur. Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis,

### APPORT

### APPORT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Porto Vecchio du 15/09/2013, - Mme Emöke, Gyöngyi TALLOS (épouse COLOMBANI), née le 05 AoÛt 1973 à BUDAPEST (Hongrie), demeurant 21, Route de Bastia, la Trinité 20137 PORTO VECCHIO, immatriculée au Répertoire Siren n° 488 113 929 000 19, architecte, a fait apport à la société "COLOMBANI EMOKE ARCHITECTE", S.A.S. en formation au capital de 40.000 €uros, L'ensemble des éléments d'actif de son exploitation de "d'architecture" sis 21 Route de Bastia, la Trinité 20137 PORTO VECCHIO, pour lequel Mme Emöke, Gyöngyi TALLOS (épouse COLOMBANI), immatriculée au Répertoire Siren n° 488 113 929 000 19,

Ledit apport évalué à 40.000 €uros, moyennant l'attribution de 100 actions de 400 €uros chacune, et la prise en charge par la Société "COLOMBANI EMOKE ARCHITECTE", des éléments de passif de cette activité existante depuis le 31/12/2012. La Société sera propriétaire et entrera en possession des biens et droits apportés à compter de son immatriculation et en aura la jouissance à compter 1er octobre 2013.

Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de la société "COLOMBANI EMOKE ARCHITECTE", 21 Route de Bastia, la Trinité 20137 PORTO VECCHIO chez qui domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion,

### NOMINATION ADMINISTRATEUR

### GFA DE PERAGNOLO

Société Civile au capital de 108.000 €  
N° SIREN 538518105  
Immatriculé au RCS de Bastia  
dont le siège social est situé à PERAGNOLO  
20230 Linguizzetta

### AVIS DE DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Aux termes d'une ordonnance de Président du Tribunal de Grande Instance de Bastia en date du 5/11/5013, Monsieur CARRY Bruno a été nommé en qualité d'Administrateur provisoire pour une durée de 6 mois au Groupement Foncier Agricole PERRAGNOLO avec pour mission :  
- Administrer le GFA en lieu et place du gérant,  
- Proposer aux associés un ou plusieurs partages des surfaces acquises par le GFA n'ayant pas encore reçu usage agricole.

Pour avis















# La Corse : terre de l'écrit ?

## Sapenne quant'è un libru...

Di sicuru i risposti à i quistioni di u prublema corsu, posti à longu ind'è a stampa corsa, ind'è i libri publicati in Corsica o altrò, ponu essa in l'impresunante pruduzioni litteraria corsa è quilla in lingua corsa.

Tradiziunalmenti parlatu, u corsu hè divintatu pocu à pocu una lingua scritta rivendicata. D'issu fattu, u sviluppu d'una edizioni corsa è, di più, in lingua corsa stessa un hanu cunnisciutu un volu parallelu. A stampa corsa hà participatu à vulgarizzà l'usu di a lingua corsa scritta, cunfurendu cusì, dighjà, com'è un statututu quasgi ufficiali !

L'intellettuali Corsi è Taliani stavanu assai vicini ind'è a fine du XIXu è XXu seculi. Certi scrittori taliani incurraghjину autori isulani, com'è Salvatore Viale à elaburà a scrittura di u corsu in priculu. U prima usu di a lingua corsa ind'è un testu litterariu tuscanu, calchi filari, si farà incù Savatore Viale, incù « La Dionomacchia » in u 1817, u listessu annu di l'esciuta di u decanu di a Stampa auropeana, u «Ghjurnali Di a Corsica» !

Santu Casanova, quant'à ellu, andara più luntanu, u 11 uttrovi di u 1896, pà fà esce u prima ghjurnali, «A Tramuntana», interamentu cumpilatu in a lingua corsa. A stampa corsa è l'edizioni facenu sbuccà a Corsica al dilà di u so territoriu.

Sarà in u 1929 l'esciuta di u prima rumanzu in lingua corsa, «Pesciu Anguilla» scrittu da Sebastianu Nicolai, dittu Dalzeto, un anticlericali, di manca è ancu marxistu (da Carlu !), una robba assai scarsa ind'è a litteratura corsa !

A leva di u Sittanta farà nasce una nuvella pruduzioni incù autori novi com'è Ghjacumu Thiers, Ghjacumu Fusina, Rinatu Coti, Ghjuvan Ghjaseppiu Franch, Marcu Biancarelli è tant'alltri ...

Stemu dunqua à senta st'editori, mazzacani di u nostru patrimoniu isulanu.

*Eu égard au nombre d'habitants sur l'île, on peut dire que l'édition tient une place de choix dans les initiatives locales. Les 14 maisons d'éditions, présentes au salon du livre de Paris en mars dernier, en témoignent. Parmi les plus connues, on peut citer Albiana, DCL, Sammarcelli, Piazzola. Mais d'autres structures, plus récentes ou plus modestes étaient aussi venues livrer aux yeux du public leurs productions parfois atypiques mais toujours identitaires. Ainsi en Corse l'édition et le livre, en général, tiennent une place de choix comme une réponse à la volonté de promouvoir et de conserver une culture et une mémoire. Pourtant, cette «industrie» n'a pour ancienneté qu'une trentaine d'années ! Regards sur une abondante production, patrimoine de demain !*

### Et au commencement : u riacquistu...

*Comme l'ensemble des outils culturels, dont s'est dotée la Corse, il a fallu attendre le début des années 80 pour que se structure une petite industrie du livre constituée de pionniers tel que Guy Firroloni pour Albiana, Jean-Jacques Colonna d'Istria avec la librairie la Marge et Alain Piazzola. Ces derniers ont commencé l'aventure à la fin des années 70 pour Jean-Jacques Colonna d'Istria et au début des années 80 pour Guy Firroloni et Alain Piazzola. Leur credo : promouvoir la langue, la culture et les auteurs corses. Cette démarche se trouve renforcée avec la création du prix du Livre corse.*

*Un pari qui semble réussi puisque la production corse est aujourd'hui abondante et de qualité. En effet, la Corse n'a plus à rougir en ce domaine et est même une des régions où l'on produit le plus. L'autre grande force de l'île est de compter un public averti et consommateur d'ouvrages à la résonance identitaire.*

### Une production éclectique...

*Aujourd'hui, on publie toute sorte d'ouvrages dont l'île est la toile de fond : de la BD avec des auteurs comme Frédéric Bertocchini et Eric Rückstühl, des ouvrages d'art comme le remarquable ouvrage d'art de Michel Edouard Nigaglioni sur les peintres corses aux éditions Piazzola, en passant par des livres de cuisine à l'instar du pêcheu Manghjà in seme de Marina Raibaldi, éditions des Immortelles, au polar emmené par Marie-Hélène Ferrari et son fameux commissaire Pierucci aux éditions Clémentine. Ainsi, une grande diversité de collections ou de genres ont vu le jour dans les maisons d'éditions : art, essais, ouvrages scientifiques (notamment avec l'éditeur Alain Piazzola dont les ouvrages sont devenus, aujourd'hui, des références), polar (collection Nera chez Albiana). Au sein de cette abondance de titres, certains ouvrages sont devenus aussi des succès d'édition comme le Tempi Fà de Pierre-Jean Luccioni, vendus bien au-delà des frontières corses. On ira même jusqu'à dire qu'ils sont devenus cultes !*

### Des auteurs de renommée qui confirment l'existence d'une littérature corse

*Si on s'est, durant de nombreuses années, interrogé sur l'existence d'une littérature corse, on ne peut que constater, aujourd'hui, son rayonnement. Les auteurs corses ont depuis longtemps dépassé nos frontières : les Jérôme Ferrari, ou les Marie Ferranti ont plus que démontré que l'on peut écrire sur la Corse et séduire un public plus large que celui du bassin de population concerné. Et autre gageure, l'on peut écrire en corse et être publié dans une grande maison d'édition comme Acte sud : Marcu Biancarelli en est aujourd'hui la preuve.*

*Malgré tout l'édition corse bien qu'installée, de nos jours, dans la paysage culturel devra relever le défi de résister à la crise qui frappe le livre. Devra-t-elle elle aussi tenter sa révolution du numérique ? Est-ce que les jeunes générations seront autant friandes d'ouvrages sur la Corse que leurs parents enfants du riacquistu ? Toutes ces questions restent en suspens.*

«La marge édition a été le premier éditeur de ce mouvement culturel «révolutionnaire»



*Il faut bien le dire, un mouvement que l'on appellera plus tard «le riacquistu» voire «le premier riacquistu».*

**► Jean-Jacques Colonna d'Istria, vous êtes un des pionniers de l'édition insulaire, aujourd'hui on ne peut que constater le chemin parcouru dans ce domaine !**

Le bilan est positif c'est certain... dans les années 75-80 il n'y avait pas d'éditeur digne de ce nom, en Corse. Les trois ou quatre titres disponibles dans les librairies et concernant l'île étaient édités par Hachette, Lafont et Michelin : des guides touristiques, une histoire de la Corse... «La Marge édition» que j'ai créée autour de la librairie éponyme en 1977 a été la première maison d'édition, en Corse, au sens «moderne», tel que l'on peut l'entendre aujourd'hui, le premier éditeur de ce mouvement culturel «révolutionnaire», il faut bien le dire, un mouvement que l'on appellera plus tard «le riacquistu» voire «le premier riacquistu».

Le premier à éditer en cette fin du vingtième siècle les premiers «morceaux», encore épars, de notre patrimoine : littérature d'hier et d'aujourd'hui, histoire enfin «régionale», monographies, art, architecture, témoignages, ethnographie... mais aussi l'un des premiers à redonner ses lettres de noblesse à la langue corse avec la publication des premiers écrits de ceux qui sont considérés aujourd'hui comme «les pères» de la littérature corse moderne, Ghjacumu Fusina, Ghjacumu Biancarelli, Marcu Ceccarelli, Antone Trojani, Saveriu Luciani, Ghjuvan Ghjaseppiu Franchi, Rinatu Coti, Petru Antoni...

**► Aujourd'hui, trente-cinq ans après, les éditeurs font florès en Corse... quinze ou vingt... et qui font paraître régulièrement 120 à 150 titres chaque année dans l'île et ce, depuis une quinzaine d'années... Le bilan ne**

**peut être considéré que comme très positif, globalement si l'on ne s'en tient qu'à ces chiffres.**

Certes on a l'impression que l'édition se porte bien en Corse mais les chiffres semblent trompeurs.

Les chiffres sont toujours discutables. Si, aujourd'hui - et ce régulièrement depuis plusieurs années, nous l'avons dit plus haut- les publications se multiplient à l'aune des éditeurs qui occupent la place, le marché, lui n'a pas évolué favorablement c'est le moins que l'on puisse dire depuis deux ou trois ans en tous cas. D'abord le nombre de publications a explosé et a dérouter ceux qui «achetaient tout» ce qui paraissait dans les années 80, comme il a dérouter les collectionneurs qui ne peuvent plus suivre la production : on se spécialise. Donc, on n'achète pas tout ce qui paraît. Ensuite les points de vente voués aux livres, les librairies, subissent diverses pressions dont la concurrence avec internet. On constate depuis deux ans la fermeture d'une vingtaine d'entr'elles dans l'île. Il est évident que l'édition régionale, comme l'édition en général pâtissent de ces disparitions regrettables mais inévitables. Et contrairement à ce que les chiffres pourraient laisser entendre, ce n'est pas la quantité de livres édités sur la Corse qui ferait que l'on en achète moins : la diversité des éditeurs et l'importance de leur production ne créent pas une inflation qui déboucherait sur une concurrence entre les éditeurs installés dans l'île. Il y a encore une large place pour d'autres éditeurs, et pour de nombreuses publications... la bibliographie de la Corse n'est pas saturée, loin de là ! Il en manque encore pour maîtriser la connaissance de notre patrimoine, comme de notre passé... il y a des géographies «physiques, économiques ou sociales»... à rédiger, à publier ; il manque de nouvelles méthodes d'apprentissage de la langue... des pans entiers de l'Histoire de la Corse n'ont pas encore été publiés... la recherche bat son plein dans de nombreux domaines et leurs résultats ne demandent qu'à être publiés... la création littéraire, malgré la remarquable - et remarquable - place prise aujourd'hui dans la littérature française, voire universelle, a de très beaux jours devant elle ...

**► Ce contexte semble-t-il permettre une certaine prise de risques en matière d'édition ?**

C'est sans doute grâce à ce «paf», à ce paysage de l'édition en Corse aujourd'hui, qu'un petit éditeur comme «Colonna édition» peut prendre les risques d'être un éditeur «en marge», un éditeur qui va parier sur la poésie par exemple ! ( mais pas seulement !). D'abord, parce que la poésie, je l'ai dit et écrit, reste pour moi la forme d'expression littéraire la plus aboutie et la plus élaborée. C'est personnel. C'est donc par goût, par un choix délibéré que je défends ce mode d'expression écrite. Et puis, comme d'autres éditeurs remplissent les manques dans d'autres domaines de la connaissance de notre pays et qu'ils le font très bien, cela me permet de développer ce genre littéraire, de me faire plaisir et d'essayer de partager le plus possible les joies de la poésie avec un lectorat qui a tendance à se multiplier d'ailleurs. Signe des temps, peut-être, la poésie est aussi un refuge face aux agressions multiples et variées auxquelles chacun doit faire face à notre époque. Courage, oui, mais pas témérité. Contrairement à ce qui se dit ici ou là, la poésie «ne se vend pas si mal que ça !» La vente de deux à trois cents exemplaires d'un recueil équilibre l'engagement financier de l'éditeur, et c'est en moyenne le chiffre de vente de chacun des trente recueils édités à ce jour. Il faut aussi ajouter que les auteurs de recueils de poésies ont particulièrement à cœur de promouvoir leurs œuvres !

Ils sont «acteurs» à part entière de la chaîne du livre... Traditionnellement : éditeur- libraire - lecteur devient avec une égale importance : auteur-éditeur-libraire-lecteur ! Ils assurent la promotion de leur recueil de poèmes !

De quoi peut-on rêver pour l'édition corse demain ?

Le plus beau souhait que l'on pourrait faire à l'édition corse en cette période de vœux, est de voir en cette année 2014 un ouvrage édité en Corse, traverser la mer, les mers pourquoi pas, les frontières... et avoir un retentissement national, international, voire... Universel... Quoi ? Osons rêver ! Osons s'il vous plaît !

Car, les souhaits sont faits pour être réalisés. ♦

«La rigueur fait du catalogue de Clémentine une vitrine de la Corse, cette rigueur et la qualité des auteurs a rendu unique notre travail».

*Une belle aventure humaine et des rencontres, c'est ce qui semble définir la maison d'édition Clémentine. Si elle a ses auteurs-phares comme Marie Hélène Ferrari, elle tend à se diversifier et offre d'année en année une production plus riche, et de qualité, qu'elle doit à un travail minutieux et rigoureux comme nous l'a confié François Balestrière, instigateur de Clémentine.*

**► Clémentine c'est une belle aventure qui a débuté voilà quelques années**

J'avais repris la photographie quelques années avant, collaboré avec des artistes, des maisons de disques et je me suis tourné vers mon ancien métier, l'édition. La carterie en premier et ensuite, au bout d'un an, les guides et un livre d'art qui marche très fort.

**► Et puis votre production s'est considérablement diversifiée au point, aujourd'hui, que vous vous êtes forgé une forte identité dont le maître-mot est la rigueur ?**

La rigueur fait du catalogue de Clémentine, une vitrine de la Corse ! Cette rigueur et la qualité des auteurs a rendu unique notre travail. Nos textes sont relus, corrigés, ce qui nous éloigne des premières années approximatives, nos couvertures sont chatoyantes, fouillées et je crois classieuses.

**► Malgré un contexte difficile, vous avez réussi à vous imposer en région ?**

Comment une maison comme Clémentine qui emploie 8 personnes à temps plein et 10 l'été, sans subventions (hors 1 titre) a pu fonctionner ? Je dirais, encore, la rigueur, beaucoup d'heures 7/7 pour moi, une équipe professionnelle, une distribution irrécusable que nous avons faite nous-mêmes, 5 véhicules, des locaux importants et une informatique à la pointe. Des livres qui sont alignés sur les prix standards des gros éditeurs, voire souvent en-dessous, qui répondent à une

ÉDITIONS  CLÉMENTINE

demande. Et aussi des produits carterie ou dérivés qui nous ont évité l'écueil de l'assistanat et la complaisance qui va avec. Nous fabriquons des livres sans aide, nous devons les vendre sous peine de déposer le bilan. Ce qui n'arrivera pas, Clémentine a progressé encore cette année malgré la crise et nous allons commencer notre distribution sur le continent européen avec quelques titres sur la Corse mais pas que !

**► Vos ouvrages-phares de cette fin de saison ?**

Nous avons sorti 12 titres à Noël et, pas des moindres, plus 3 rééditions. Je peux en citer deux «Le dictionnaire Français-Corse» de Ernestu Papi et le «Cucina Casana» de Jean-Marc Alfonsi et pour faire bonne mesure le dernier Marie-Hélène Ferrari, «L'encens des foules asservies», quel beau titre ! ♦

## «Un des enjeux, rendre le savoir plus accessible»

Si des années durant il a fallu rattraper un retard en terme d'ouvrages scientifiques concernant la Corse, il faut souligner le travail pointu du libraire Alain Piazzola avec, notamment la titanesque parution des Correspondances de Pasquale Paoli.

### ► On peut dire que votre production est majoritairement scientifique ?

Ces ouvrages sont essentiellement tournés vers l'histoire, le patrimoine. Ils sont scientifiques et traitent de la Corse dans son environnement méditerranéen. Toutefois, nous n'excluons pas de notre champ la littérature avec, par exemple la «Petite Italie» de Corrotti et Peretti ou, tout récemment, l'Avant-pays de Renucci et Mufraggi, ou encore la BD avec «Vendetta», à caractère historique, il est vrai ; «Testi mori» qui réunit un photographe et un auteur avec une bonne dimension littéraire dans ce projet.

### ► Ce choix éditorial vous conduit à avoir quel type de lectorat ?

Ce sont toutes les personnes qui souhaitent découvrir un aspect de leur histoire, à travers par exemple la Correspondance de Pascal Paoli, avec Graziani et Bitossi, ce que tout un chacun peut lire ou bien à travers un ouvrage de synthèse comme le volume 1 de «L'Histoire de la Corse» qui a paru cette année, la peinture avec l'encyclopédie des peintres de Nigagliani. Je serais tenté de dire que tout public peut approcher

ces œuvres. Certains le font dans le cadre d'une recherche, d'autres pour le plaisir d'accéder à une information. A noter que parmi les ouvrages cités, plusieurs peuvent se consulter simplement à certaines occasions, comme une information sur un peintre par exemple, ou sur une période précise. Je pense qu'il est intéressant d'avoir ces ouvrages à disposition. On lit un roman de bout en bout, mais pas nécessairement un ouvrage d'histoire, que l'on peut découvrir par étapes. L'un de nos enjeux futurs consistera à trouver le moyen de rendre ce savoir plus accessible aux jeunes générations.

### ► La Corse en ces temps de crise est toujours une région où le livre régional a une place particulière ?

Je le pense avec conviction. Nous sommes secoués par le phénomène de crise, on nous parle d'internet, etc., mais le rapport au livre comme support-papier demeure fondamental. Les Corses demeurent attachés à leur histoire, leur patrimoine. Nous avons toutefois, comme je le soulignais plus haut, un travail à faire en direction des jeunes générations pour les sensibiliser à la nécessité de vivre en ayant une vraie connaissance de tout ce qui constitue leur «culture».

### ► Ce travail passe par des rencontres avec les lecteurs

Le lieu essentiel demeure celui des librairies et c'est là que nous devons avoir une réelle inquiétude. A titre d'exemple, en quelques années, sur Ajaccio, sans prendre en compte les points de vente des grandes surfaces ou les points-presses



qui ont toutefois un rôle important lorsqu'ils font une place non négligeable au livre, nous avons vu disparaître Lettres Sud, Plumes en Bulle, Aux beaux livres, Ampart Carli. Restent La Marge et Les Palmiers, distantes de surcroît de 150 mètres environ. C'est bien peu pour couvrir les besoins d'une ville comme Ajaccio.

### ► Les salons semblent donc indispensables ?

Les salons, les participations aux foires sont essentiels pour nous, pour conforter notre image, présenter les nouveautés, garder le contact avec un public éloigné (Marseille, Aubagne, Montpellier, Paris etc.). C'est aussi important pour montrer que des ouvrages du fonds, publiés quelques années en arrière, ont toujours une existence et méritent d'être exposés.

### ► Vos projets à venir ?

Le lancement d'une collection, Histoire d'une cité, en commençant par Porto-Vecchio, une édition critique de l'histoire de Giovanni della Grossa, la citadelle d'Ajaccio, le peintre Matisse, les internés austro allemands à Corbara en 1914 - 18 avec une belle surprise pour les plus proches. ♦

## «Fabriquer un livre coûte très cher, demande beaucoup d'énergie et rapporte peu»

Dernière arrivée dans le milieu foisonnant de l'édition en Corse, la maison d'édition Les Immortelles a choisi de privilégier des ouvrages décalés et des thèmes très peu évoqués jusqu'à présent. Marie-Joseph Landini Arrighi, à l'origine du projet avec Jean Harixcalde, nous ont présenté la ligne éditoriale des Immortelles.

### ► Vous êtes la dernière-née des maisons d'éditions corse, comment avez-vous réussi à faire «votre place» alors qu'on est en pleine crise « du livre » ?

Nous sommes de grands consommateurs de livres d'éditeurs corses, mais aussi d'autres éditeurs. Nous n'avons pas forcément cherché à se faire une place. C'est plutôt une place «vacante» qui nous a incités à devenir éditeurs. Nous avons constaté l'absence de livres sur certains thèmes, comme l'architecture et la décoration ou l'absence d'angles un peu décalés pour d'autres, comme la musique ou la gastronomie. Notre idée n'est surtout pas de refaire ce que nos confrères font si bien, mais d'explorer des chemins qu'ils n'ont jamais suivis.

### ► Il y a une volonté, chez vous, de sortir des sentiers battus ?

Notre originalité, enfin, nous le souhaitons, est d'aborder les choses d'une manière peu habituelle en Corse. Pour le livre «50 Tubes qui ont fait l'histoire de la chanson corse», par exem-



ple, nous avons choisi de traiter ces tubes comme de nombreux auteurs le font pour le rock. En Corse, des éditeurs ont déjà sorti des livres de paroles, destinés surtout aux chanteurs, mais rien sur l'histoire de ces chansons, de leurs auteurs, compositeurs et interprètes, ou encore sur le contexte socio-historique dans lequel elles sont sorties. Pierre-Antoine Beretti, sur un ton très léger et souvent très drôle, aborde ces chansons d'une manière «rock'n roll» qui les rend tellement plus intéressantes et les sort du seul intérêt régional.

### ► Des ouvrages atypiques et des auteurs au fort tempérament, c'est la clef du succès pour vous ?

Pour le moment, les choses se sont enchaînées très naturellement. Nous avons proposé des livres à des auteurs qui s'imposaient : Romuald Royer, chef étoilé au guide Michelin, jeune talent 2014 au guide Gault et Millau, jeune talent 2014 au guide Gault et Millau, et auteur du concept de boulangerie «Mani» pour un livre de recettes rapides. Marina Raibaldi, animatrice de l'émission «Manghjà Inseme» pour le livre des meilleures recettes des premières saisons de ce rendez-vous télévisuel. Pierre-Antoine Beretti, créateur de l'émission «Di fole in canzone» pour le livre sur les tubes. Et enfin, nous-mêmes, responsable photo pour l'un et ancienne rédactrice en chef pour l'autre, d'un magazine d'art de vivre en Corse pour le livre sur les maisons corses. Aujourd'hui, ce sont les auteurs qui nous nous sollicitent et proposent des sujets passionnants !

### ► On imagine cependant qu'une structure aussi neuve que la vôtre est soumise à de fortes contraintes ?

Entre les belles propositions et les moyens de notre petite maison d'édition qui a à peine plus d'un an, il y a malheureusement un abîme... Fabriquer un livre coûte très cher, demande beaucoup d'énergie et rapporte peu. Parfois, si les ventes ne sont pas au rendez-vous, l'éditeur perd de l'argent. Il faut donc, au minimum que les ventes d'un livre remboursent ce qu'il a coûté et, s'il dégage du bénéfice, il peut alors financer le livre suivant. Il est trop tôt pour faire un bilan, mais si les choses se passent correctement, nous sortirons prochainement un livre sur le cinéma, inattendu lui aussi. ♦

# Les villages de Cervioni et Valle di Campuloru raccordé à une station dépuratoire modernisée

Parce que la Communauté de Commune de la Costa Verde a choisi d'agir pour le respect de la nature, et parce qu'elle a hérité depuis le mois de juillet 2012 de la compétence «assainissement collecte et traitement des eaux usées», la station d'épuration des villages de Cervioni et Valle di Campuloru a été mise aux normes et officiellement en service. Les deux communes sont dorénavant raccordées à une unité de traitement dite «à boues activées» d'une capacité de traitement de 3000 équivalent habitants. Le bassin de vie étant de 1800 habitants, elle répond parfaitement aux besoins de la population.



Elus et artisans réunis pour la mise en marche officielle de la station

C'est l'entreprise **IOTA Environnement** qui a réalisé les travaux, en partenariat avec l'entreprise locale de **Roch Baldassari**, sous le suivi et le contrôle du **cabinet Bernardini**. Ce projet d'envergure a été initié par le **SIVOM de Cervioni-Valle di Campuloru**, avant de passer la main à l'occasion transfert de la compétence, alors que le dossier était finalisé et prêt à passer à sa phase de réalisation. Son coût de 600.000 euros, a été soutenu à 80 % par la **Collectivité territoriale de Corse**, le **Conseil Général de la Haute-Corse** et l'**Agence de l'eau**. Tout récemment, les élus ont assisté à la mise en service de la station, après avoir découvert son fonctionnement détaillé, présenté par **Jacques Kauffling** du **cabinet Bernardini**, qui a mis l'accent sur l'aspect autonome de la structure.

**André Simonpaoli**, vice président de la **CCCV** et délégué au service assainissement, a rappelé que ce projet s'inscrit dans une politique à plus long terme de la **Communauté** qui envisage d'autres investissements structurants sur le territoire, notamment une **STEP** (station d'épuration) en plaine de **Cervioni**, la remise aux normes réglementaires et l'extension de la capacité du lagunage naturel de **Santa Maria Poghju**, et la prise en compte de différentes unités de traitement pour les villages de montagnes, telles que les filtres de roseaux et les décanteurs digesteurs aux villages de **Tagliu, Poghju Mezana, Santa Lucia di Moriani, et Sant' Andria di u Cotonu**. Il s'agit d'une politique ambitieuse en faveur de l'environnement qui va mobiliser près de 10 millions d'euros dans les 5 années à venir. La **CCCV** emploie toute son énergie pour satisfaire les besoins des populations".

## A Venzulasca le patrimoine est placé sous la protection de Sainte Lucie

C'est la fête paroissiale de **Santa Lucia** que le village de **Venzulasca** a choisi pour accueillir **Monseigneur Olivier de Germai**, évêque de la Corse, à l'occasion du retour du tableau «*La vierge à l'enfant*», restauré grâce à l'engagement de toute une population, laquelle a adhéré aux côtés de la confrérie **Santa Croce** et de la municipalité, à une souscription en sa faveur.

De longs mois de travaux ont été utiles pour que ce tableau du chœur de l'église paroissiale **Sainte Lucie**, retrouve son éclat. Ce magnifique tableau représentant la **Vierge à l'Enfant**, n'a pas de maître. Anonyme, il est attribué à l'école ligure ou toscane et classé Monument Historique.

Tout comme l'église **Sainte Lucie** de **Venzulasca**, édifice construit avec les pierres de l'ancienne église de **Bagariacia** qui faisait partie du couvent **Saint François**, fondé en 1236 et dont on dit qu'il serait le plus ancien monastère franciscain de **Corse**.

La ferveur des villageois a atteint son paroxysme en ce jour de fête paroissiale, autour de **Monseigneur Germai**, l'abbé **Carlotti** et le diacre **Pierre-Jean Franceschi**. Les membres de la confrérie **Santa Croce** ont accompagné la «*Santa*» en procession. A **Venzulasca** la défense du patrimoine est tout sauf un vain mot, et la voie ouverte par la municipalité et la confrérie, avec le partenariat de l'entreprise **Solaire Direct**, et l'inconditionnel soutien de l'association **A Venzulaschese**, permet de mener à bien de beaux projets. Une implication générale qui fait vivre **Venzulasca** aux rythmes de ses fêtes religieuses, de ses traditions, avec la sauvegarde du patrimoine, comme objectif commun.



A Venzulasca, la ferveur de Santa Lucia a été partagée par Monseigneur De Germai

Ce même engouement a permis de réaliser cet été une projection d'anciennes photographies. Là encore, l'appel adressé à la population a dépassé toutes les espérances. Des centaines de photos, certaines d'une grande richesse ethnologique, ont tenu en haleine une population conviée à la projection de plus de deux heures. Un siècle de vie venzulaschese, désormais gravé sur DVD, dont les bénéfices de la vente seront reversés à une association de bienfaisance en faveur des enfants malades. Un acte fort qui symbolise si besoin est l'implication des venzulaschesi pour leur patrimoine...et bien au delà !

# NAPOLEONE

## Bistro chic

Le «Napoleone» : l'esprit bistro renouvelé par Augustin Grisoni, avec un directeur de talent, Thierry Clément, et, pour l'élaboration de la carte, les conseils du prestigieux chef Christian Etchebest, ardent défenseur d'une cuisine française «bistronomique». Pourquoi la cuisine de bistro ne serait-elle pas de qualité sans s'épuiser à vouloir être faussement gastronomique ? Un décor chic, un accueil sympathique, une cuisine avoueuse, des prix abordables : tout est réuni pour assurer le succès du lieu.

### De la «Villa corse» au «Napoleone»

Augustin Grisoni est un visionnaire qui a toujours voulu, pour les restaurants qu'il a ouverts, faire le choix de la qualité et du beau. Venir s'installer sur les Champs Elysées était, pour lui, une aventure nouvelle qui allait lui permettre de marier l'esprit visionnaire du restaurateur et le génie d'un lieu mythique. Les Champs Elysées sont en effet considérés comme la plus belle avenue du monde, même si ce lieu a vu, ces dernières années, se multiplier les enseignes et les commerces tournés vers un tourisme et une consommation de masse. L'avenue mythique a perdu son éclat et elle accueille une marée humaine qui se répand dans les «fastfood». Il fallait toute la volonté, le courage et le talent d'Augustin Grisoni pour ouvrir, au 25 avenue des Champs Elysées, un «bistro chic».

Augustin Grisoni, les Corses de Paris et les amateurs de bonnes tables le connaissent bien, puisqu'il tient déjà, dans la capitale, deux magnifiques établissements, «La Villa Corse Rive Gauche», au 164 Boulevard de Grenelle, dans le 15<sup>e</sup>, et «La Villa Corse Rive Droite», au 141 avenue de Malakoff, dans le 16<sup>e</sup>. Avec le «Napoleone», on retrouve tous les «ingrédients» qui ont fait le succès des «Villa Corse» : un décor particulièrement soigné avec un parti pris esthétique évident, une carte de «bistro chic», sans «chichi», mais très intelligente et valorisée par l'esprit inventif de Christian Etchebest.

Le «Napoleone», qui s'est ouvert dans un lieu historique, l'ex-hôtel particulier de style Napoléon III de La Païva, redonne ainsi aux Champs Elysées une partie de son éclat.

### LE CADRE : un décor exquis

Le «Napoleone», avec ses 250 places assises, offre un très bel espace de 300 m<sup>2</sup> avec une superbe terrasse chauffée, puis une première salle qui s'ouvre sur une seconde par un escalier central. Très «cosy», «lounge» dit-on aujourd'hui, le décor, qui a adopté les codes du style Napoléon III, fait du «Napoleone» un lieu propice à la détente. Aux murs, les tableaux et les gravures, inspirés des deux Empires, retracent l'épopée napoléonienne. L'Art nouveau est présent avec des luminaires en pâte de verre. Particulièrement chaleureux, le décor, raffiné sans rien d'ostentatoire, donne un sentiment de douceur et de calme.

### L'ACCUEIL : le talent de Thierry Clément

Il fallait, pour un tel lieu, un directeur de talent. Thierry Clément, un professionnel de la restauration qui a déjà travaillé avec Augustin Grisoni, a accepté de relever le challenge que représente l'ouverture d'un établissement prestigieux. Thierry, qui connaît le Tout Paris, accueille, avec élégance et courtoisie, les clients. Il a toujours, pour chacun, un mot aimable. Il dirige une équipe à l'œuvre dès 8 h du matin et qui assure la restauration en service continu de 12 h à 23 h 30 pour la dernière commande. Thierry Clément a su créer, au sein de son équipe, un «esprit Napoleone».



Thierry Clément et Christian Etchebest

### UN LIEU : NAPOLEONE-BISTRO CHIC

UNE ADRESSE : 25 avenue des Champs Elysées 75008 Paris

UN TELEPHONE : +331 42 25 60 80

- ✓ Service voiturier
- ✓ Service petit-déjeuner
- ✓ Restauration continue du 12 h à 23 h 30 pour la dernière commande



### LA CUISINE : une carte française élaborée par le célèbre chef Christian Etchebest

La création de la carte du Napoleone a été confiée au célèbre chef de cuisine Christian Etchebest, qui a choisi, pour cet établissement, une cuisine traditionnelle qu'il a voulu renouveler. La cuisine que défend Christian Etchebest est celle de la «bistronomie», une cuisine simple, - une salade, un œuf mayonnaise, une côte de veau -, mais parfaitement exécutée à partir de produits frais. Ici, la qualité du décor n'a pas pour fonction, comme dans de nombreux établissements à la mode, de faire oublier la médiocrité de la cuisine. Augustin Grisoni, pour qui la table est un plaisir, a toujours su s'entourer des meilleurs chefs pour satisfaire ses clients et les régaler. Déjà, le poulet rôti à l'ail proposé le dimanche avec une purée, connaît un grand succès. Le «Napoleone» propose, à tous les prix, une cuisine française traditionnelle revisitée au goût du jour. La carte des vins est bien choisie. Les desserts, - un Paris-Brest, un mille-feuille, un Saint-Honoré -, sont savoureux. Il y a décidément de l'élégance dans le décor et la cuisine du «Napoleone».

A chaque instant de la journée, un lieu propice à la détente, au plaisir ou au travail. Le «Napoleone», qui est à la fois un restaurant, une brasserie, un salon de thé, un bar à cocktails, est en mesure de répondre, à chaque instant de la journée, du petit-déjeuner tôt le matin au dîner tard le soir, à toutes les envies. Sa situation géographique est idéale pour les rencontres entre amis ou les rendez-vous d'affaires, en terrasse, dans l'une des deux salles ou au bar-cocktail. Il est possible aussi de privatiser une partie de l'espace pour une réception ou une soirée événementielle. Thierry Clément, le directeur, est un talentueux organisateur et maître des cérémonies qui sait cultiver, dans la plus parfaite convivialité, l'art de vivre à la française. Le «Napoleone» : un établissement prestigieux qui ajoute à la magie des Champs Elysées.

*a Radiò di a Corsica*

**Alta**  
frequenza

CALVI 87.9 - PORTI VECHJU 93.7  
BUNIFAZIU 101.2 - AIACCIU 103.2  
BASTIA 98.9 - CORTI 104  
[www.alta-frequenza.com](http://www.alta-frequenza.com)